2e Année - N° 29 Le N° 0$40 Jeudi 20 Mars 1941

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

TYPES ET COSTUMES DU HAUT TONKIN

Femme Mèo " à fleur "

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : **Jean SAUMONT**

DIRECTION - ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS } **INDOCHINE et FRANCE.** Un an **15 $ 00** — Six mois **8 $ 50** — Le numéro **0 $ 40**
ÉTRANGER. .. .. Un an **24 $ 00** — Six mois **13 $ 50**

Nos collaborateurs

Pierre ANDELLE, Maurice ANDRIEUX, Dominique ANTOMARCHI, Arnaud BARTHOUET, Maurice BERNARD, Georges BOIS, Ch.-H. BONFILS, Henri BOUCHON, Paul BOUDET, Bernard BREIL, Jean BROUSSEL, Révérend Père CADIERE, P. CHAMPENOIS, J.-Y. CLAEYS, G. CŒDES, Mademoiselle COLANI, Madame G. de CORAL-REMUSAT, Henri COSSERAT, Albert COURTOUX, TRAN-DANG, Madame Claude DERVENN, Jean DESCHAMPS, René DESPIERRES, P. DUPONT, Jean FARCHI, Pierre FOULON, L. de FOVILLE, Marcel GAULTIER, V. GLAIZE, Victor GOLOUBEW, Georges GROSLIER, DUONG-QUANG-HAM, Jean-M. HERTRICH, NGUYEN-VAN-HUYEN, HUYNH-TON, KAMBUPUTRA, NGUYEN-TIEN-LANG, M.-V. LASSALLE, André Le GUENEDAL, Paul LEVY, Louis MALLERET, Paul MUNIER, Marcel NER, NGUYEN-VIET-NAM, Jean NOEL, Madame TRINH-THUC-OANH, André PONTINS, Paul RENON, J. ROCHET, V. REYNES, Jean ROUX, Jean SAUMONT, Léon SOGNY, HOANG-THIEU-SON, André SURMER, DUONG-MINH-THOI, DANG-PHUC-THONG, Madame Marguerite TRIAIRE, LE-TAI-TRUONG, NGUYEN-MANH-TUONG, etc...

ILLUSTRATION : *Madame BOUDET, NGO-THUC-DUNG, NGUYEN-HUYEN, Maurice LOESCH, NGUYEN-TIEN-LOI, NAM-SON, VU-VAN-THU, TO-NGOC-VAN, etc...*

PHOTOGRAPHIE : *Central Photo (Hanoi), Huong-Ky (Hanoi), Modern Photo (Saigon), Section Photographique du Gouvernement Général, Studio d'art F. Nadal (Saigon), etc...*

DÉPOSITAIRES

ANNAM

HUÉ

« INDOCHINE », agent : LE-THANH-TUAN, 119, rue Gia-Long.
CHAFFANJON.
HUONG-GIANG, 21, rue Paul-Bert.
NGUYEN-XUAN-QUE, Kiosque, rue Jules-Ferry.

DALAT

POINSARD ET VEYRET.

QUINHON

MY-LIEN, 78, quai Gia-Long.

NHATRANG

LIBRAIRIE KIM-ANH, route coloniale n° 1.

PHAN-THIET

BAZAR TRUONG-XUAN, 47, rue Gia-Long.

QUANG-NGAI

LIBRAIRIE VUONG-CONG, rue du Marché.

THANH-HOA

LIBRAIRIE THAI-LAI, 47, Grand' Rue.

TOURANE

QUANG-HUNG-LONG, en face de la gare.
ETABLISSEMENTS MORIN frères.
LIBRAIRIE NAM-KINH, Quai Courbet.
LIBRAIRIE VAN-THANH, rue Verdun.

VINH

« INDOCHINE », agent : PHAN-VAN-QUAN, 15, rue Francis-Garnier.
LIBRAIRIE SINH-MINH, 70, avenue Maréchal-Foch.
THANH-TAO, Square Khoa-huu-Hao.
CHAFFANJON, 111, boulevard Destenay.

AMBODGE

PNOM-PENH

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 14, avenue Boulloche.

TAKEO

LIBRAIRIE BINH-TAN.

COCHINCHINE

SAIGON

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 185, rue Catinat.

BIEN-HOA

NGUYEN-VAN-TAO.

CANTHO

LIBRAIRIE NGUYEN-VAN-NHIEU, Kiosque.

LONG-XUYÊN

HUU-THAI, 2, place Jeanne-d'Arc.
LIBRAIRIE LE-NGOC-NGHIA.

MY-THO

BAZAR VO-VAN, quai Gallieni.

RACHGIA

VAN-HOA, angle des rues du Théâtre et Gia-Long.

SADEC

TRAN-QUANG-ANH, 2, rue du Théâtre.

SOC-TRANG

LIBRAIRIE LONG-THANH, 72, avenue Dai-ngai.
LIBRAIRIE LY-CONG-QUAN, 103, avenue Dai-ngai.

TONKIN

HANOI

« INDOCHINE », 15, boulevard Rollandes.
G. TAUPIN ET Cie, 50, rue Paul-Bert.
A. B. C., 50, rue du Coton.
LIBRAIRIE HOC-HAI, 34, rue de la Citadelle.
HUONG-SON, 97, rue du Coton.
HUNG-THUY, 157, rue du Coton.
LIBRAIRIE CENTRALE, 60, rue Borgnis-Desbordes.
J.-M. MOHAMED ISMAIL FRERES, 79, rue Paul-Bert.
NAM-KY, 14, boulevard Gia-Long.
THU-HUONG, 50, route de Sinh-Tu.
THUY-KY, 98, rue du Chanvre.
THANG-LONG, 120, rue du Coton.
TRUONG-XUAN, 55, route de Hué.
TRUONG-XUAN, 41, rue des Graines.
VAN-LAM, 33, rue Francis-Garnier.
VAN-NGOAN, 110, rue du Pont-en-Bois.
VIET-DAN, 19, rue du Papier.

HAIPHONG

« INDOCHHINE », 44, boulevard Amiral-Courbet.
CHAFFANJON, boulevard Amiral-Courbet.
MAI-LINH, 60, avenue Paul-Doumer.
NAM-TAN, 100, boulevard Bonnal.
TAI-FAT, 61, boulevard Paul-Bert.

BAC-GIANG

AN-DINH, 76, rue Dao-Ky.

BAC-NINH

VAN-VIET, 216, rue Tiên-An.

CAO-BANG

HOANG-TICH-THANH, 77, rue Pho-Lu.

DAP-CAU

VINH-THAI, 43, rue Principale.

HAIDUONG

LIBRAIRIE QUANG-HUY, 125, rue du Maréchal-Foch.

HONGAY

CHAFFANJON.

HUNG-YÊN

LIBRAIRIE CHI-TUONG, 29, rue Marchand.

LANGSON

ETABLISSEMENT LE-DUC-HINH, rue des Japonaises.
TRAN-DANG-LONG, 10, rue Chavassieux.
MARIPOSA, 23, rue Simoni.

MONCAY

MINH-HUNG, 82, rue Clamorgan.

NAM-DINH

HOI-KY, 34, rue Carreau.
PINZON, rue Carreau.
VINH-THI, 34, rue de France.

PHUTHO

CAT-THANH.

QUANG-YÊN

HA-MINH, 9, Maréchal-Joffre.

SEPT-PAGODES

CHI-LINH, rue Hoa-Lac.

TONG

DAN-SAN, rue Son-Loc.
LIBRAIRIE DE FRANCE.

VIETRI

LONG-HOA.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

SOMMAIRE

	Pages
Tokyo	1
Hong-kong, Manille, Java (Récit d'un voyageur), par MAURICE ANDRIEUX	2
La France de Péguy (suite), par V. REYNES	4
Le Chemin de fer du Yunnan, par PAUL RENON	7
Le Chemin de fer du Yunnan	I à III
Types et costumes du Haut-Tonkin (Pakha)	IV-V
Femmes et Jeunes filles Mèo « à peignes »	VI-VII
Le Salut aux Dapeaux à l'Université indochinoise.	VIII
La semaine :	
En Indochine	9
En France	10
En Extrême-Orient	12
Dans le Monde	12
La Vie Indochinoise	12
Naissances — Mariages — Décès	15
Pour le Dimanche :	
Les Bonnes Recettes	16
Mots croisés n° 22	16
Solution des mots croisés n° 21	16

TOKYO

Semaine affreusement douloureuse. Les forces contraires ont joué, et la nécessité ; nous avons revu leur brutal visage. Il a fallu céder... Ne revenons pas sur ce qui est fait : tous les journaux ont déjà exprimé, et avec un acharnement parfois vif, la peine profonde que nous avons tous éprouvée, et notre désenchantement.

La France n'a pas caché les arguments devant lesquels elle a été contrainte de s'incliner. Tenue jour par jour, heure par heure parfois, au courant des cruels événements, elle a reconnu l'intérêt supérieur de l'Empire, et choisi de céder pour consolider la paix, plutôt que de nous lancer, et de se lancer elle-même, dans une aventure qui eût été sans issue.

L'affaire était, en soi, purement locale, et elle se serait terminée autrement si elle fût restée purement locale. Il n'a pas dépendu de nous qu'elle se développât dans des circonstances et dans un milieu profondément troublés, au sein de tout un complexe de forces qui nous dépasse infiniment. C'est à la paix de l'Extrême-Orient que l'Indochine a dû faire ce lourd sacrifice. Espérons que l'Extrême-Orient saura nous en être reconnaissant.

Ne nous laissons pas abattre. Puisons au contraire dans notre douleur l'énergie d'un nouvel effort auquel, dans la paix retrouvée, nous pourrons désormais consacrer toutes nos forces. Ne récriminons pas sur un passé aujourd'hui clos. Songeons que nos épreuves sont encore peu de chose, au regard des heures tragiques qu'ont dû vivre la Mère-Patrie et son glorieux Chef. A leur exemple tournons-nous résolument vers l'avenir, et redisons-nous, une fois encore, que cet avenir sera ce que nous le ferons à force de foi, de résolution, de dévouement à la chose publique, et de discipline totale.

Le Maréchal a dit :

TOUS LES PEUPLES ONT CONNU TOUR A TOUR LES SUCCES ET LES REVERS. C'EST PAR LA MANIERE DONT ILS REAGISSENT QU'ILS SE MONTRENT FAIBLES OU GRANDS.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Hong-Kong, Manille, Java

RÉCIT D'UN VOYAGEUR

par MAURICE ANDRIEUX

Au moment même où la presse japonaise dénonçait la "psychose de guerre" du parti anglo-saxon en Extrême-Orient et l'accusait de mener, sous couvert de défense, la guerre des nerfs, M. Maurice Andrieux nous apportait cet article, qui est plus qu'une interview, et presque un reportage : l'interview d'un reportage.

*Nous le publions en toute objectivité. Le voyageur qu'a rencontré M. Andrieux ui a raconté simplement ce qu'il a vu, sans en tirer de conclusions hâtives. Nous versons cette pièce au dossier qu'*Indochine *a ouvert sur les problèmes du Pacifique, — et qui reste ouvert (N.D.L.R.)*

— Ce voyageur n'est pas extrait du magasin aux accessoires auxquels parfois on a recours pour déguiser sa propre pensée ou lui donner, sous le couvert de l'impersonnalité, une allure plus anodine. Ce voyageur existe et vous auriez pu le voir l'autre jour se promener autour du Petit Lac. C'est un de mes bons amis à qui les exigences de sa profession confèrent une sorte d'ubiquité en Extrême-Orient. Il est « l'observateur ambulant » et c'est à ce titre que tout dernièrement, revenant d'une longue série de voyages, il m'a prodigieusement intéressé par le récit de tout ce qu'il a vu et entendu durant le dernier mois, dans les eaux qui avoisinent l'Indochine.

— J'ai pensé qu'un tel récit ne serait pas indifférent aux lecteurs de cette revue. Le voici donc, tel qu'il m'a été donné de l'entendre. Rien n'en a été retranché, rien n'y a été ajouté.

***

HONG-KONG. — Toujours très difficile d'accès pour le brave Français qui considère que le gouvernement de Vichy est bien un gouvernement et que le Maréchal Pétain en est la tête. L'Anglais, si libéral en temps ordinaire, est actuellement d'une intransigeance absolue. Il faut être avec de Gaulle et ne pas craindre de le claironner si l'on ne veut pas avoir de difficultés avec la police. Le Français qui débarque à Hong-Kong venant d'Indochine (entreprise au reste assez difficile) ne doit pas compter *a priori* sur la bienveillance des autorités locales. On en devine les raisons.

— Pour ce qui est de la situation dans l'île, Hong-Kong s'attend et s'apprête à tout. L'opinion assez communément admise là-bas est que les Japonais ne tenteront rien contre l'île tant qu'aucune décision n'aura été obtenue en Europe par les Allemands contre la Grande-Bretagne. Mais, même à ce moment-là, si le Japon devenait agressif, il risquerait fort, disent les Anglais, de se briser les dents contre une forteresse dont le système défensif a été mis au point avec la plus grande minutie.

— Les Anglais de Hong-Kong envisagent des bombardements futurs avec le plus grand calme (la D. C. A. et la chasse y sont d'ailleurs très puissantes) ; il leur suffirait de savoir femmes et enfants en sécurité. Quant aux Chinois de l'île, en dépit des bobards lancés par certaines agences de presse, tout en étant un peu plus nerveux que les Anglais — cela tient à la race —, ils sont, paraît-il, aussi inébranlables dans leur fidélité à Tchang-kai-Chek que par le passé, et Wang-ching-Wei — comme on le chante d'ailleurs souvent dans leurs écoles — est toujours le traître n° 1, le Quisling à abattre.

— Certaines difficultés de ravitaillement se sont élevées il y a quelques mois, mais actuellement rien de tel n'est à redouter. Seule l'essence pourrait être rationnée.

— Dans les milieux où l'on réfléchit, l'impression est que le Japon, en glissant le long de la côte et en s'assurant des bases en Indochine, vise en fait plus loin. Les déclarations de M. Matsuoka n'y sont pas considérées comme rassurantes, même quand elles prétendent rassurer, et l'on reste persuadé que, le Japon n'abandonnant aucun de ses plans d'hégémonie totale en Extrême-Orient, les armes en définitive devront régler la question.

— L'occupation de certains points du Tonkin par les troupes japonaises a tout spécialement, et plus que toute autre chose, contribué à alerter la vigilance anglaise. Sans doute, on ne fera rien dans l'île pour provoquer le conflit, mais à la moindre menace on fera jouer les dispositifs de défense et d'attaque. En somme, à Hong-Kong, attitude ferme et expectante.

***

MANILLE. — L'atmosphère est tout autre chez les Philippins. L'histoire de cette ancienne possession américaine redevenue indépendante est assez connue pour que je n'y revienne pas. Il me faut cependant noter ici, et dès le début, que le sentiment pro-américain à Manille qui, il y a quelques années, perdait progressivement de sa vigueur, se réveille et s'enflamme aujourd'hui avec une rapidité extraordinaire.

— Le peuple philippin qui ne demande à la vie que beaucoup d'indolence, de confort et de divertissement (rien que cela, heureuses gens !) tient sans doute à garder son indépendance, mais est tout prêt à l'heure actuelle à la sacrifier de nouveau à l'Amérique plutôt que d'être, comme ils disent, « colonisés » par les Japonais.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

— L'infime minorité qui, avant cette guerre encore, se faisait le champion d'une coopération plus étroite entre le Japon et les Philippines, est aujourd'hui réduite à néant. Les Philippins — et, chose remarquable, même ceux qui jusqu'ici, par une sorte de fidélité à l'hispanisme, détestaient l'Américain — tous les Philippins donc appréhendent fort la poussée japonaise vers le Sud et, plus exaltés en cela que les Britanniques de Hong-Kong, parlent ouvertement, au café comme dans la rue, de guerre contre le Japon.

— Les importantes forces américaines qui sont maintenant stationnées sur leur territoire ou dans leurs eaux (et elles ne cessent de croître, en qualité comme en quantité, surtout dans le domaine de l'aviation) ne sont d'ailleurs pas de nature à leur insuffler des sentiments de résignation ou d'abandon. Que l'Amérique se batte, et vite, disent les industriels du cigare, et nous débarrassent de cette hantise japonaise qui trouble nos siestes et aigrit nos plaisirs...

— La presse américaine n'est lue à Manille avec faveur que dans la mesure où elle parle de danger à affronter, de lutte à soutenir. Voyez, disent-ils, le sort de l'Indochine. Ne demandant rien à personne, se contentant de travailler à améliorer les conditions de vie de son importante population, sa bonne volonté n'a pas suffi à lui assurer la Paix. Isolée par suite de la situation de la France, elle connaît aujourd'hui des heures troublées. Daigne ô Bonne Vierge, daigne ô Franklin Roosevelt nous épargner ces horreurs !

***

JAVA. — Là encore, et avec aussi peu de retenue qu'à Manille, on manifeste un tonus très élevé. Et pour la même raison, qui est qu'on se sent appuyé, protégé par l'Intérêt américain. Rien de plus significatif à cet égard que les échos recueillis dans la presse hollandaise au lendemain du discours de M. Matsuoka sur la nécessité pour les Indes Néerlandaises d'être incorporées à la « grande sphère de prospérité commune ». Certains journaux se contentèrent d'une froideur glaciale, mais la plupart manièrent l'ironie. « Nous sommes parfaitement heureux comme nous sommes, et nous n'avons besoin de personne pour savoir ce qui doit faire notre bonheur... Notre prospérité, nous l'avons, nous la gardons, nous la partageons avec l'indigène qui s'en trouve très heureux. Et que personne ne vienne y toucher, fût-ce sous le prétexte de l'augmenter ! ».

— Se sentant soutenues par le Caoutchouc et le Pétrole américains les Indes Néerlandaises se montrent très rétives au cours des négociations commerciales en cours avec le Japon. On l'a bien vu lors de la première manche qui a été un échec pour Tokyo. Cette seconde manche sera-t-elle moins dure pour les « demandeurs » ? Nous l'ignorons. L'atmosphère, en tout cas, ne serait pas, dit-on, des plus cordiales.

— Les Hollandais ont, en particulier, accueilli avec une vive indignation la déclaration japonaise, aux termes de laquelle la Reine n'exerçant plus son pouvoir de Hollande même, la situation de la Colonie subissait *ipso facto* un changement profond. Interprétation hautement fantaisiste, disent les Hollandais, puisque notre Reine — et l'on sait assez de quelle vénération les souverains de la maison d'Orange ont toujours été entourés par leurs sujets — puisque notre Reine aurait tout aussi bien pu se retirer à Java qu'en Angleterre, ainsi que son gouvernement. Si elle ne l'a fait, c'est qu'elle avait ses raisons : il n'appartient à personne de les discuter.

— Un point également sur lequel les Hollandais « tiquent » est la prétention émise par le Japon d'envoyer des experts ou prospecteurs à eux sur leurs îles. Pourquoi cela, se demande-t-on à Java ? Pour découvrir d'autres gisements ? Mais nous suffisons largement à la tâche et la science hollandaise et les ingénieurs hollandais n'ont rien à envier à la science japonaise ni à ses hommes. Et d'ajouter, en citant l'Evangile : *non est discipulus major quam magister...*

— Certains parlent même, dit-on, ouvertement d'espionnage et voudraient que pareille demande fût rejetée. Il en est enfin — ce sont les ironistes — qui ne demandent pas mieux que d'accueillir à Java des experts japonais avec permission de se promener partout, mais à condition qu'un nombre égal d'experts hollandais soit autorisé, et avec les mêmes prérogatives, à prospecter le Japon...

— La conclusion pratique de tout cela est qu'à Java on s'oriente vers un réarmement intensif et que la mise en place de dispositifs supplémentaires de défense est en voie d'achèvement, car, disent-ils, hollandaises sont les Indes et hollandaises elles entendent rester.

***

— Tels sont fidèlement reproduits les propos que mon ami rapporta la semaine dernière de son dernier passage dans ce secteur extrême-oriental. Psychose de guerre, ajouta-t-il, odeur de poudre, bruit de machines de guerre... qu'en sortira-t-il ?

— Je terminerai, quant à moi, par l'énoncé d'une évidence : la situation en Extrême-Orient, loin d'évoluer pacifiquement, se tend de jour en jour davantage. Et comment en serait-il autrement ? Le problème reste entier : porte ouverte ou sphère d'influence. Les armes devront vraisemblablement en décider car, ainsi qu'il a déjà été rappelé — sauf erreur — dans cette revue : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.*

MAURICE ANDRIEUX.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LA FRANCE DE PÉGUY

PAR V. REYNES

(SUITE) (1)

Le fondement de la race française, c'est la paysannerie. Parce que le Français est issu de son sol, ceux qui sont restés au contact étroit de la terre ont gardé les vertus essentielles de la race. Heureux celui qui peut encore se retremper dans ce milieu d'origine ; être reçu de plain-pied dans des conditions telles que lorsqu'il « *passe le pas de porte, il n'y a pas l'ombre du déplacement de rien ; ni dans les esprits, ni dans les meubles, ni dans les cœurs.* » Heureux celui qu'accueille le verre de vin sur le coin de la large table, « *parce que c'est le rite* », la marque qu'il est reconnu comme un de la maison, non point considéré comme un « déraciné », traité comme un étranger.

Il ne faut pas remonter bien haut dans la plupart des familles françaises éloignées du sol pour rencontrer un ancêtre dont les sabots sont encore dans un coin de la maison. A ces attaches, la plupart d'entre nous doivent leurs qualités maîtresses : le sens aigu du réel et de la primauté du spirituel, ou plus simplement le bon sens, l'endurance, la ténacité. Dans son travail, le paysan est au contact permanent de la nature qui lui donne des leçons dont il sait faire largement son profit. « *C'est un peuple fin, Halévy, vous le connaissez.* » Derrière les apparences, c'est en effet un peuple fin.

Comme il est le gardien de la terre, il est aussi le gardien de la tradition : tradition familiale, tradition française, tradition chrétienne, tout ce qui fait la force de notre Patrie. « *Tous les ans*, écrit Péguy, *ils font à la même époque la même besogne avec la même vaillance, tout le long de l'année le même travail avec la même patience ; voilà ce qui tient tout, ce qui garde tout ; ce sont eux qui tiennent tout, eux qui gardent tout, eux qui sauvent tout ce que l'on peut sauver ; c'est par eux que tout n'est pas mort encore...*

« *Je les ai vus traverser ainsi, silencieux, tenaces, invincibles, cette énorme vague de désastre du phylloxera, que nul autre peuple n'eût porté.* »

En parcourant ses champs, les mêmes champs où peinait son père, la main rivée sur la charrue, la même charrue dont le manche est poli par la main calleuse de ses aïeux, le paysan, l'homme du pays, garde une confiance inébranlable dans la moisson future et la pérennité de la race. C'est la source du courage et de la ténacité. Chez lui est resté, dans toute son ampleur originelle, le goût du travail et de l'effort. « *Les*

(1) Voir *Indochine*, nos 27 et 28 des 6 et 13 mars 1941.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

laboureurs aiment les bons labours et les bonnes semailles... Je ne voudrais pas dire une bêtise. Mais au fond, je crois bien qu'ils aiment tout de même autant le labour et les semailles que la moisson. Ils aiment autant au fond labourer que moissonner et semer que récolter, parce que tout cela c'est le travail, le même travail, le même sacré travail à la face de Dieu. »

⁂

Le goût de l'effort, la recherche de l'effort, le plaisir de vaincre la difficulté, telle fut de tout temps la règle du peuple français. C'est la loi même de la race. « *Nous avons connu des ouvriers qui avaient envie de travailler,* dit Péguy. *On ne pensait qu'à travailler. Nous avons connu des ouvriers qui le matin ne pensaient qu'à travailler. Ils se levaient le matin, et à quelle heure, et ils chantaient à l'idée qu'ils allaient travailler. A onze heures ils chantaient en allant à la soupe... Travailler était leur joie même, et la racine profonde de leur être. Et la raison de leur être. Il y avait un honneur incroyable du travail, le plus beau de tous les honneurs, le plus chrétien, le seul peut-être qui se tienne debout...*

« *Nous avons connu un honneur du travail exactement le même que celui qui au Moyen Age régissait la main et le cœur. C'était le même conservé intact en dessous. Nous avons connu ce soin poussé jusqu'à la perfection, égal dans l'ensemble, égal dans le plus infime détail. Nous avons connu cette piété de l'ouvrage bien faite poussée, maintenue jusqu'à ses plus extrêmes exigences. J'ai vu toute mon enfance rempailler des chaises exactement du même esprit et du même cœur et de la même main que ce même peuple avait taillé ses cathédrales...*

« *Ces ouvriers ne servaient pas. Ils travaillaient. Ils avaient un honneur, absolu comme c'est le propre d'un honneur. Il fallait qu'un bâton de chaise fût bien fait. C'était entendu. C'était un primat. Il ne fallait pas qu'il fût bien fait pour le patron, ni pour les connaisseurs, ni pour les clients du patron. Il fallait qu'il fût bien fait lui-même, en lui-même, pour lui-même, dans son être même. Une tradition, venue, montée du plus profond de la race, une histoire, un absolu, un honneur, voulait que ce bâton de chaise fût bien fait. Toute partie, dans la chaise, qui ne se voyait pas, était exactement aussi parfaitement faite que ce qu'on voyait. C'est le principe même des cathédrales...*

« *Le croira-t-on, nous avons été nourri dans un peuple gai. Dans ce temps-là un chantier était un lieu de la terre où des hommes étaient heureux. Aujourd'hui un chantier est un lieu de la terre où des hommes récriminent, s'en veulent, se battent, se tuent.*

« *De mon temps tout le monde chantait (excepté moi, mais j'étais déjà indigne d'être de ce temps-là). Dans la plupart des corps de métier on chantait. Aujourd'hui on renâcle. Dans ce temps-là on ne gagnait pour ainsi dire rien. Les salaires étaient d'une bassesse dont on n'a pas idée. Et pourtant tout le monde bouffait. Il y avait dans les plus humbles maisons une sorte d'aisance dont on a perdu le souvenir. Au*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

fond on ne comptait pas. Et on n'avait pas à compter. Et on pouvait élever des enfants. Et on en élevait. »

***

La vertu propre du peuple français c'est l'Espérance, cette vertu « *qui est chargée de recommencer,... agent toujours jeune de la création et de la grâce* ». C'est elle qui permet l'effort, aussi dur qu'il puisse paraître ; grâce à elle aucun effort ne paraît vain, malgré les apparences. C'est parce que Péguy avait foi en l'avenir qu'il put entreprendre son œuvre surhumaine. C'est parce que le paysan espère une bonne récolte qu'il se remet à l'ouvrage avec ardeur lorsque la grêle a dévasté le champ. Ainsi le peuple français n'a jamais désespéré au milieu des plus graves épreuves. Et elles ne lui ont pas manqué. Au contraire, ces épreuves l'ont réveillé ; lui ont fait prendre conscience de ses erreurs. Elles lui ont servi à se modeler, à se perfectionner, à s'enrichir dans le domaine spirituel, celui qui importe le plus. Il ne se laisse pas abattre par « *ces jours mauvais qui pleuvent et qui pleuvent et qui partout ailleurs empoisonneraient des pays entiers, par ces pluies et ces pluies qui partout ailleurs envahiraient, envaseraient d'un limon crasseux la terre végétale.* »

« *Ici, dit Dieu, dans cette douce France, ma plus noble création, ils s'en servent pour arroser...*

« *Peuple éternellement plein de grâce et de jeunesse, les eaux du ciel tu les détournes pour tes merveilleux jardins...*

« *Les pestilences mêmes tu les détournes, et elles ne t'atteignent pas et elles ne te servent que de fumier...*

« *Les jours mauvais pleuvent et pleuvent, ils ne te corrompent point. Au contraire, peuple qui assainis tout...*

« *Ils ont adopté l'Espérance et l'Espérance les a adoptés...*

« *Elle ne se plaît qu'avec eux. Elle écoute leurs propos. Il n'y en a que pour eux. Tout ce qu'ils disent est bien. Elle se reconnaît en eux. Il n'y a que leurs histoires qui sont bonnes. Elle ne quitte pas leurs genoux. Elle se les fait conter vingt fois. Voilà comment ces Français se sont mis avec cette enfant Espérance.* »

Cette vertu d'Espérance a jailli partout sur cette terre, tant que l'homme a gardé foi en lui-même, foi dans ses enfants, foi dans sa race, foi en Dieu. Quels troubles peuvent apporter les revers momentanés chez celui qui sait que ses aïeux aussi ont eu leurs revers et se sont trouvés à la peine ; chez celui qui n'a d'autre but, toujours le même, celui de ses ancêtres, que de préparer un meilleur avenir à ses enfants. L'œuvre française est de longue haleine. Un seul homme n'y suffit pas, ni une génération. Commencée depuis des siècles, cette même œuvre sera reprise par des générations et des générations. Il y aura toujours de l'ouvrage. Il faut qu'il y en ait. Cela seul importe. La vie temporelle n'est qu'un exercice pour acquérir des valeurs dans l'ordre éter-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nel. C'est pour avoir oublié cela que l'homme n'a plus rien compris : ni le but de son travail, ni le sens de la vie, ni la richesse de l'épreuve. Sombré dans le plus bas matérialisme, et d'autant plus vite tombé que la matière est plus lourde, l'homme a déchu parce qu'il n'est pas resté en communion avec la source de toute grâce ; il s'est desséché pour avoir voulu vivre séparé du tronc. Sa vie sur terre ne lui est plus apparue comme la préparation d'une vie éternelle plus riche. Son travail n'a plus eu d'autre sens que de lui procurer les jouissances matérielles ; l'esprit de sacrifice à une noble cause lui est apparu vain.

(*à suivre*) V. REYNES.

Le Chemin de Fer du Yunnan

par PAUL RENON

Nous avons dit déjà (1) quels efforts d'énergie et de volonté opiniâtre représente la construction de la ligne du Yunnan, qui, depuis janvier 1935 et jusqu'aux récents événements que l'on connaît, mettait Yunnanfou à 22 heures, par autorail, de Hanoi.

On nous demande quelques précisions sur cette œuvre, accomplie, rappelons-le, de 1902 à 1910 : il paraît que de tels détails ne se trouvent pas sans peine. On sait de reste que le Français, volontiers accusé d'être si bavard, est plus discret qu'il ne conviendrait sur les points qui serviraient le mieux la publicité nationale. Essayons donc de dire, brièvement, ce qu'est la ligne, en demandant au lecteur de revenir à notre précédent article, de se souvenir des peines qu'a coûtées chaque mètre de voie et de la charge d'effort humain que représentent chaque boulon, chaque éclisse, chaque centimètre de pente gravi.

***

Reportons-nous à l'aube du siècle. Trois voies seulement s'offraient pour, de la mer, atteindre Yunnanfou au cœur de la lointaine et montagneuse province du Yunnan.

Au nord, la voie du Fleuve Bleu (Yang-tsé), navigable pour les navires jusqu'à Hankéou, pour les chaloupes jusqu'à Tchungking, pour les jonques et petites chaloupes jusqu'à Sui-fou. Mais après ces 2.000 kilomètres de navigation rompue et particulièrement dangereuse à travers les rapides du Yang-tsé, il restait à parcourir 800 kilomètres de mauvais chemins à travers un pays des plus tourmenté.

A l'ouest, par la Birmanie, pis encore : il fallait couper obliquement toute une série de chaînes de montagnes hautes de 2 à 3.000 mètres, entre lesquelles la Salouen et le Mékong coulent du nord au sud. Leurs vallées, dont le fond est environ à la cote de 300 mètres, sont deux longues et profondes brèches aux flancs abrupts, renommées pour leur insalubrité.

Les avantages de la voie du sud, par la vallée du Fleuve Rouge et le Golfe du Tonkin, pressentis par Francis Garnier, avaient été prouvés dès 1871 par Jean Dupuis. C'est pourquoi, quand en Chine s'ouvrit l'ère des grandes constructions ferroviaires, l'équipement de cette voie fut mis à l'étude par les gouvernements français et chinois.

Déjà le traité franco-chinois du 9 juin 1885 prévoyait la création de voies de communication au Tonkin et en Chine pour rendre plus fréquentes et plus sûres les relations commerciales.

A la suite des reconnaissances de la Mission lyonnaise pour le développement des échanges commerciaux avec la Chine (1895-1897), puis de la Mission Guillemoto-Leclère envoyée en 1897 par notre Ministère des Affaires Etrangères, le Gouvernement chinois, par une convention signée à Pékin le 10 avril 1898, accorda au Gouvernement français le droit de construire un chemin de fer allant de la frontière tonkinoise à Yunnanfou.

C'est à la volonté agissante de Paul Doumer

(1) Voir *Indochine*, n° 18 du 9 Janvier 1941.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

que revient le mérite d'avoir promptement mis en route l'entreprise, et d'avoir surmonté, sans se laisser rebuter, d'innombrables difficultés de tous ordres.

⁂

Au point de vue des travaux, on peut distinguer, dans la ligne, deux parties : la vallée du Nam-ti, de Lao-kay au km. 140, et ce qu'on peut appeler la partie haute, parce qu'elle est presque entièrement située au-dessus de 1.200 m. d'altitude, du km. 140 au km. 465.

Une des principales difficultés rencontrées dans la vallée du Nam-ti fut le climat extrêmement malsain et, partant, la pénurie de main-d'œuvre. Il fallait 22.000 coolies au travail, ce qui représentait 30.000 êtres dans les campements. Il fallait former et soigner cette main-d'œuvre. Malgré les nombreux postes médicaux et les précautions prises, le paludisme exerça ses ravages.

Le terrain ne rendait pas le travail plus aisé. Pour toute une série de viaducs en courbe — dont le plus important est le « pont en dentelles » du km. 83, long de 150 mètres (1) — il fallut renoncer aux ouvrages maçonnés : au-dessus de ravins larges et profonds, sauvages et malsains, leur construction aurait présenté d'énormes difficultés, et demandé beaucoup de temps. On les remplaça par des ouvrages métalliques, dont les pièces élémentaires ne devaient pas dépasser une longueur de 2 m. 50 ni un poids de 100 kilogrammes, pour permettre leur transport par le chemin de service.

Ailleurs, au fond de la boucle du Pei-ho, la vallée s'étrangle entre deux énormes falaises hautes de plusieurs centaines de mètres : de l'une à l'autre, la voie, sortant d'un tunnel, avait à faire un bond de 70 mètres, avant de rentrer en tunnel dans l'autre paroi verticale. Deux tunnels en courbe, pour simplifier le problème : impossible de lancer une poutre droite d'une seule volée, faute d'un alignement suffisant pour le montage et le lancement. D'où l'emploi de deux arbalétriers, — et c'est le fameux « pont en arbalétriers » du km. 111 (2).

Et les tunnels ! Quelques chiffres : du km. 100 au km. 103 ils sont 18, — 70 % du parcours. Dans la boucle du Pei-ho, le tracé comporte 25 % de souterrains ; sur la rive droite, 15 tunnels totalisent 2.000 mètres et 25 % du parcours, etc...

Dans la partie haute, plus salubre et relativement peuplée, le recrutement de la main-d'œuvre fut plus facile. L'effectif au travail atteignit 25.000 hommes en 1906. En décembre 1908, la plate-forme était prête jusqu'au terminus de la ligne, et, malgré les tunnels, les viaducs, les murs de soutènement des gorges encaissées et sauvages du Pa-ta-ho ou Ta-chen-ho, la ligne fut entièrement posée et la première locomotive atteignait Yunnanfou le 30 janvier 1910.

⁂

La vraie éloquence se moque de l'éloquence : récapitulons, tout sec, quelques chiffres assez parlants.

La construction avait exigé 16 millions de mètres cubes de terrassement (dont plus de 50 % de rocher), 3.422 ouvrages (dont 96 de plus de 20 mètres d'ouverture), 155 tunnels représentant une longueur totale de 18 kilomètres, 500.000 mètres cubes de déblais, 100.000 mètres cubes de maçonnerie.

La mauvaise tenue des terrains, la violence des pluies d'été ont demandé longtemps encore des travaux d'entretien importants, et même des aménagements nouveaux, si bien qu'aujourd'hui le nombre des tunnels est passé à 172, longs au total de plus de 20 kilomètres.

⁂

Le réseau exploité par la Compagnie française des Chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan, en reliant cette province au port de Haiphong, a permis de la débloquer économiquement et de la sortir de son isolement. C'était la voie la plus courte et la plus sûre par laquelle les produits locaux d'exportation (étain, peaux, soies de porc, etc...) étaient expédiés vers l'Europe ou l'Amérique ; c'est par là aussi que descendaient vers le Tonkin les légumes et fruits du Yunnan, par là que se faisaient les échanges avec les ports de la côte, Hongkong, Canton, Shanghai. C'est la voie que prenaient vers la Chine du Sud-Ouest toutes les marchandises importées du monde entier (coton, pétrole, tissus, machines, quincaillerie et autres produits manufacturés). Des voyageurs et touristes de tous pays, en nombre croissant, empruntaient la ligne du Yunnan, attirés par le climat tempéré et vivifiant des hauts plateaux, par la sauvage grandeur des régions traversées par le chemin de fer, par la hardiesse de celui-ci et par le pittoresque de la ville de Yunnanfou. Les routes construites au Yunnan depuis quelques années étendaient jusqu'aux provinces voisines le rayonnement du chemin de fer : belle et audacieuse réalisation française, qui a joué, on le voit, un rôle capital dans le développement de toute cette région de l'Extrême-Orient.

PAUL RENON.

(1-2) Voir photos dans le n° 18 d'*Indochine* et dans les illustrations du présent numéro.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le Chemin de Fer du Yunnan

Temple de Confucius à Yé-Léang →

↓ Viaduc et tunnel — Km : 408

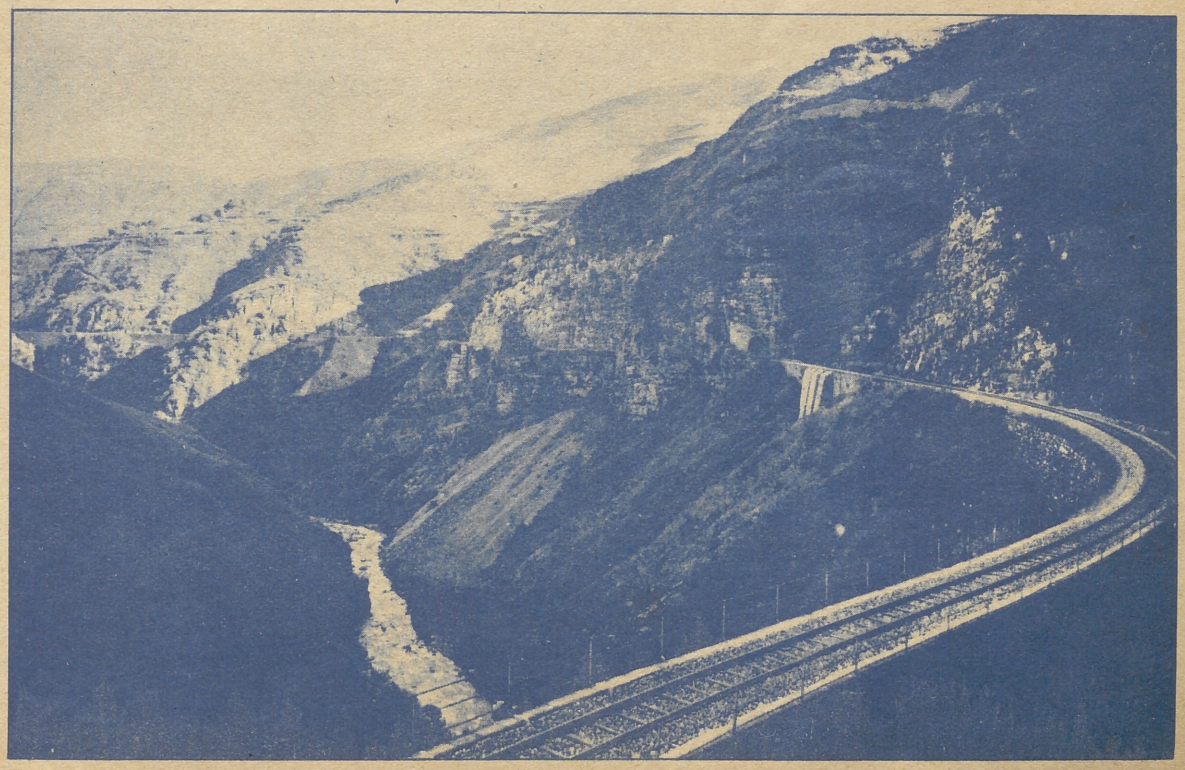

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le pont en arbalétrier

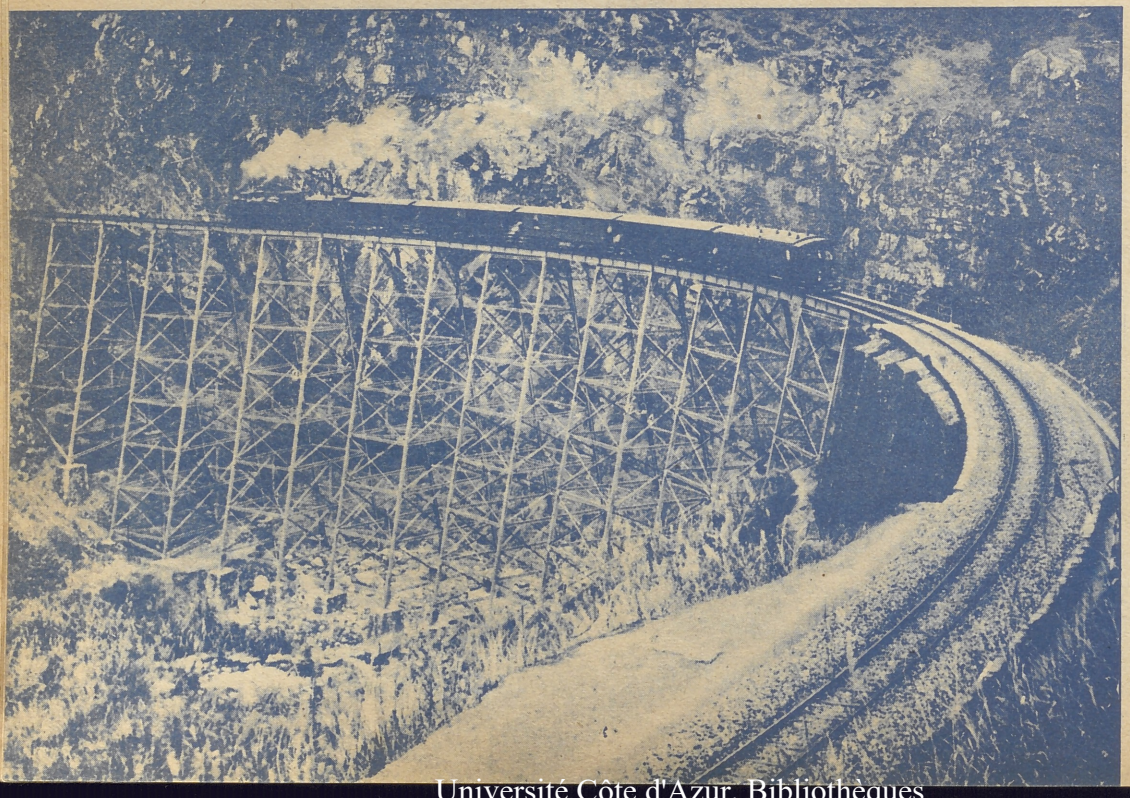

Le pont en dentelle ←

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Passage de la Micheline sur le pont en dentelle Km : 82 →

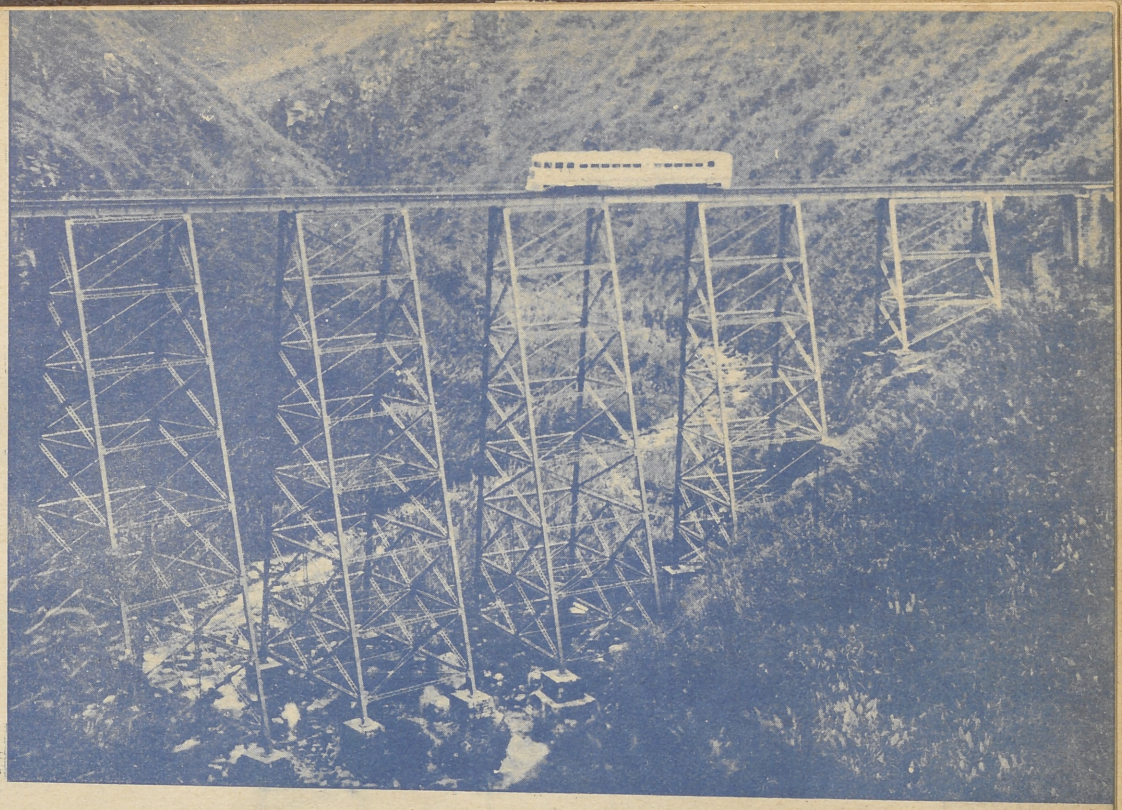

Tunnel et profil Louis Philippe — Km : 313 ↓

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Types et costumes du Haut-Tonkin

(Pakha)

Femmes Mèo « à fleurs »

Femmes Tou-Lao

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Femmes Man Coc

Femme et enfants Mèo

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Femmes et Jeunes filles Meò "à peignes"

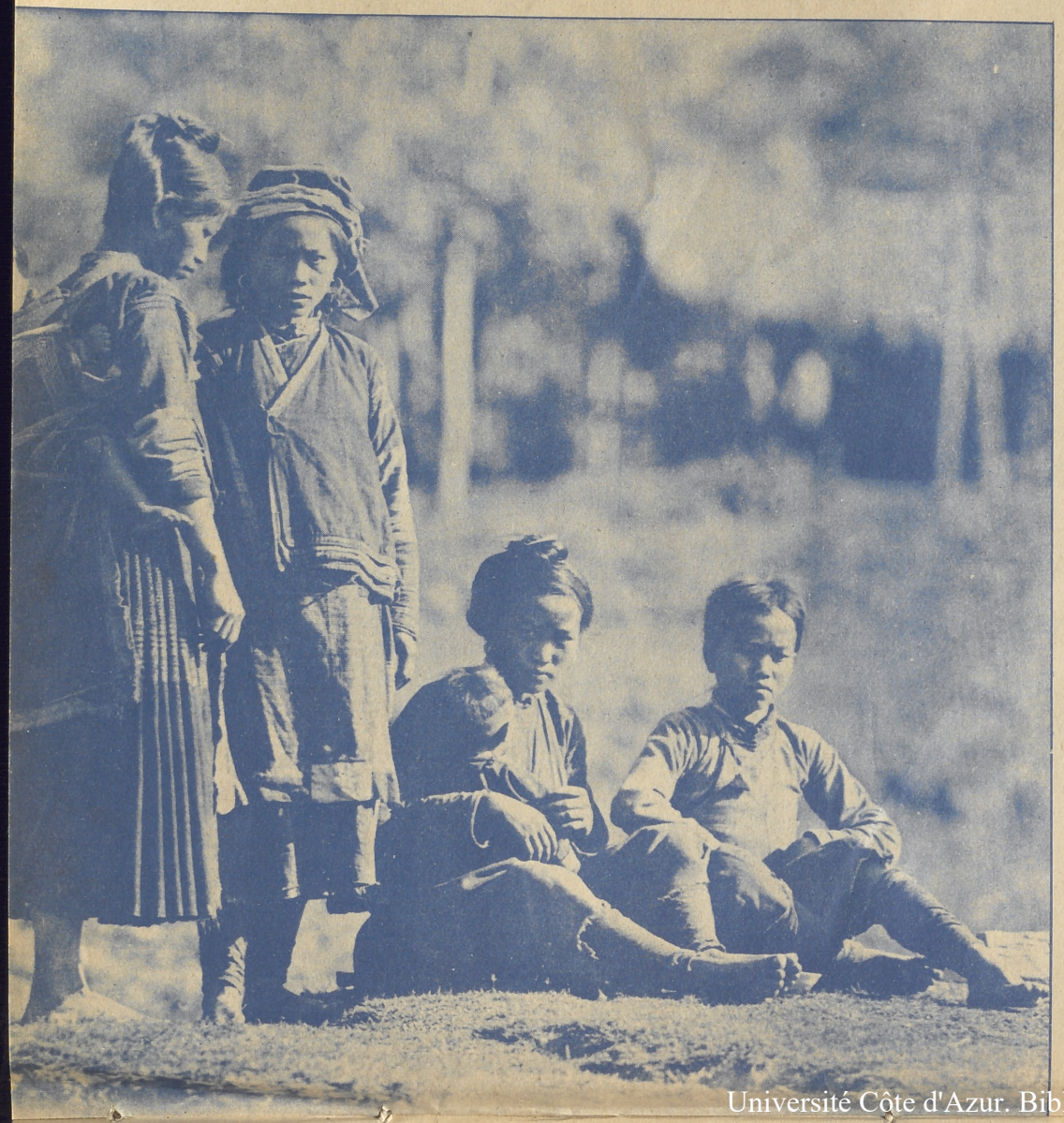

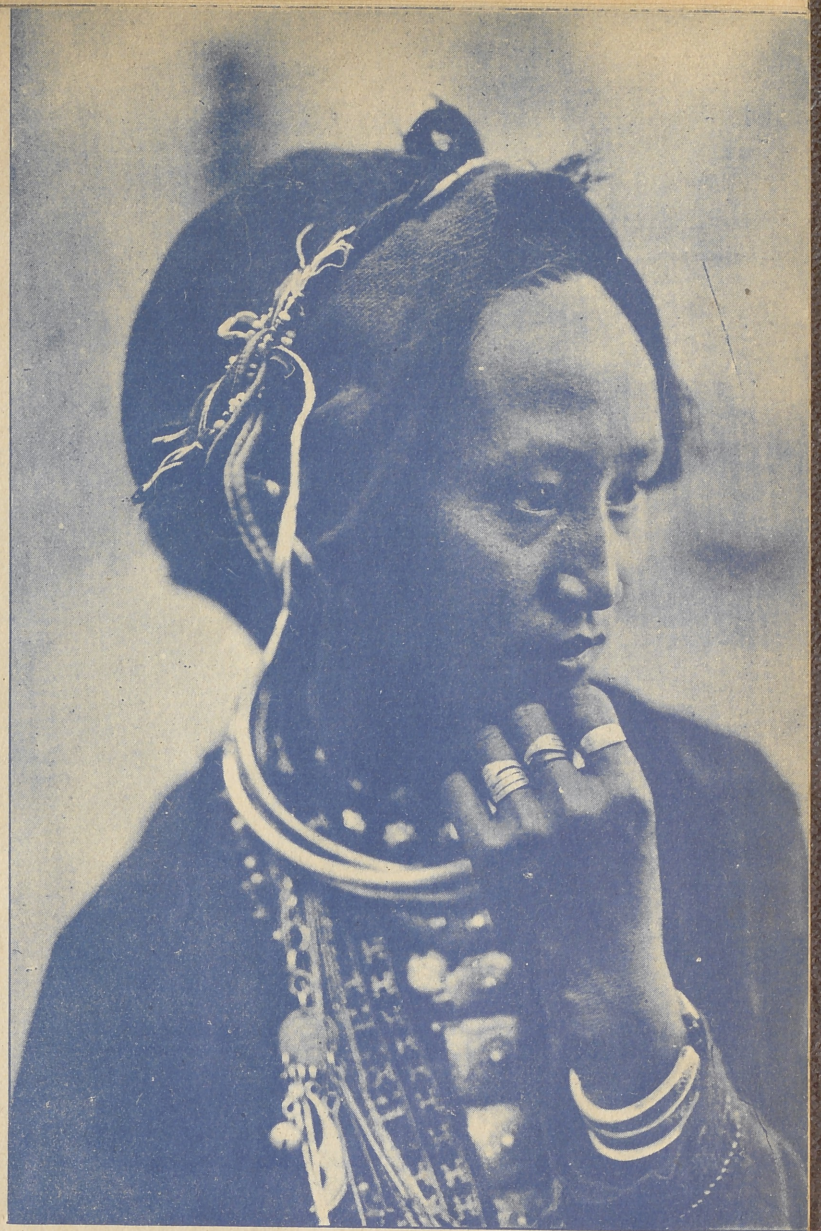

Femme Man Coc

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Femmes Man Lan-Ten

Jeunes filles Pou-La

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

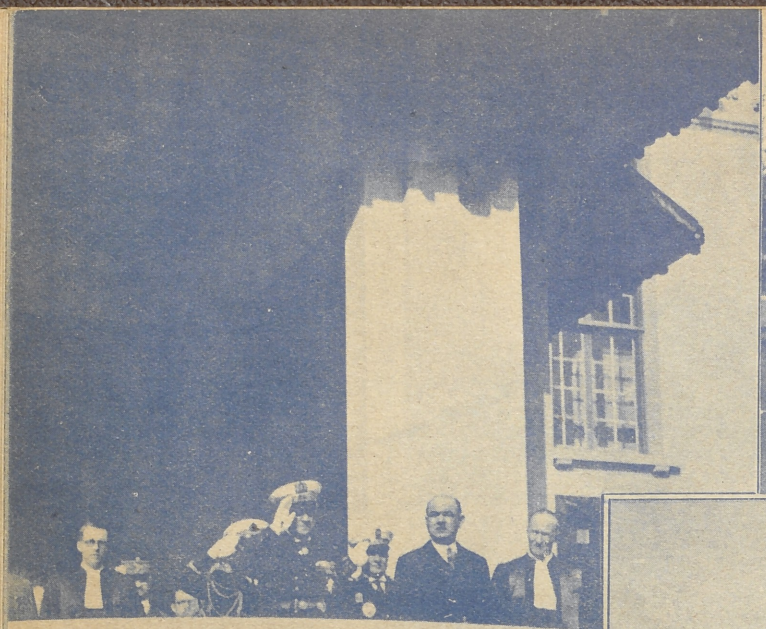

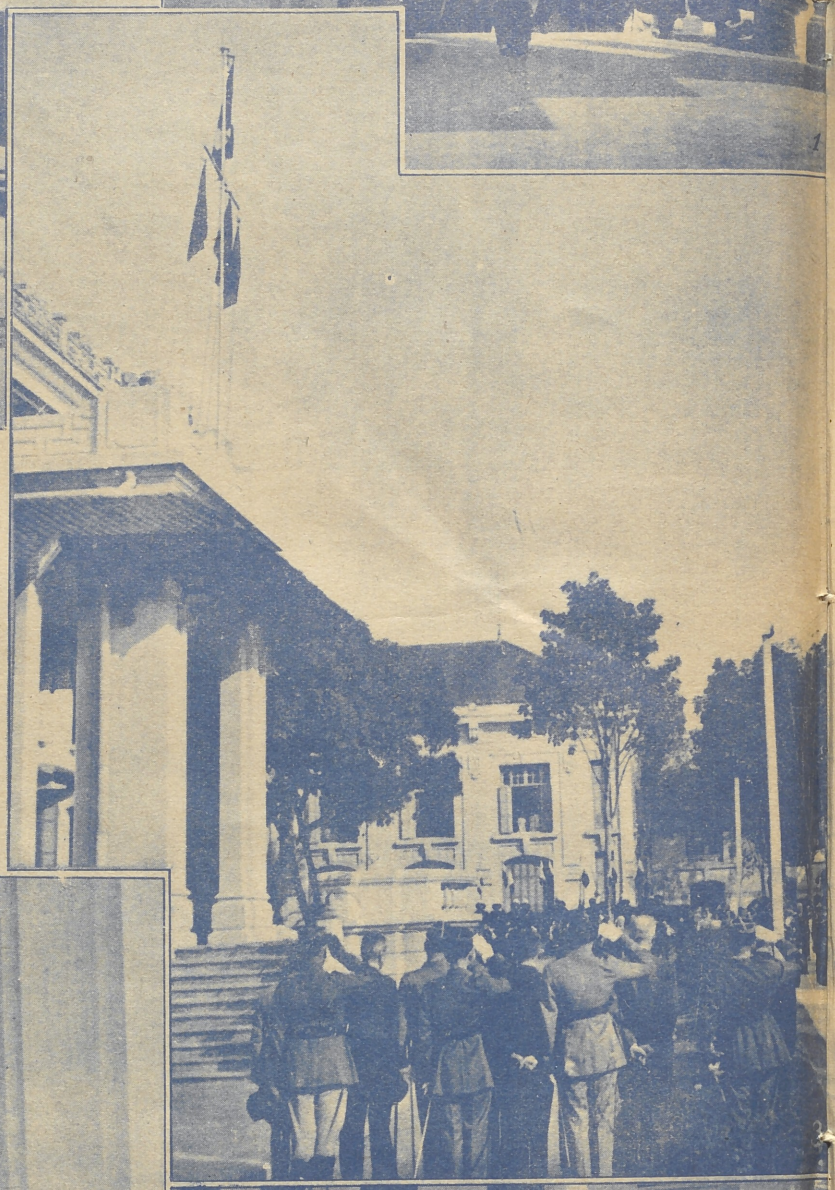

A L'UNIVERSITÉ INDOCHINOISE

LE SALUT AUX DRAPEAUX

(1) L'arrivée du Gouverneur Général, ayant à sa droite M. Charton, Directeur de l'Instruction Publique, et à sa gauche le Professeur Galliard, Directeur de l'Ecole de Médecine. (2) De g. à dr. : le Général Mordant, le Professeur Camerlynck, Directeur de l'Ecole Supérieure de Droit, l'Amiral Decoux, le Résident Supérieur Grandjean, le Professeur Galliard. — (3) En même temps que le pavillon national sont hissés les drapeaux de l'Annam, du Cambodge et de Luang-Prabang. — (4) De g. à dr., au 1er rang : M. Charton, l'Amiral Decoux, les Professeurs Galliard, Camerlynck, Andt, Guillien. — (5) Le départ du Gouverneur Général.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LA SEMAINE...

...EN INDOCHINE

L'historique du conflit avec la Thaïlande

Un pacte de non-agression avait été signé entre la France et la Thaïlande le 12 juin 1940. Il n'avait pas été ratifié du côté thaïlandais. Un véritable revirement se produisit à Bangkok au début d'août.

Bientôt des revendications territoriales s'exprimèrent. Par deux notes des 17 et 30 septembre, le Gouvernement thaïlandais demandait la cession de deux territoires situés sur la rive gauche du Mékong. Le Gouvernement français décida de refuser ces demandes.

Pendant quelques semaines la situation resta sans changement. Cependant, à la fin de novembre, des incidents de frontière prirent un caractère sérieux, et certains indices inquiétants annoncèrent une rupture prochaine.

A partir du 27 novembre, l'aviation siamoise commença à effectuer de véritables bombardements sur les localités indochinoises de la frontière : Thakhek et Savannakhet notamment. Toutes les communications par fil et radio entre le Siam, la France et l'Indochine étaient interrompues par Bangkok le 29 novembre et, le 2 décembre, le Ministre de Thaïlande quittait Vichy, sous prétexte de voyage. Au début de décembre, l'Amiral Decoux fit entreprendre certaines actions de représailles de caractère limité.

A cette époque, le Japon proposa ses bons offices pour assurer le règlement pacifique du conflit. Le Gouvernement français jugeait préférable cependant de rechercher directement un accord avec la Thaïlande, et le chargé d'affaires à Bangkok, M. Garreau, recevait pour instructions d'entreprendre des négociations. Au cours de plusieurs entretiens, il essayait d'aboutir à une entente, mais les deux points de vue apparurent bientôt comme inconciliables.

En même temps, les hostilités s'engageaient. Les troupes thaïlandaises parvenaient même à franchir la frontière en plusieurs points, tandis que l'action énergique du Commandant Bérenger surprenait la flotte thaïlandaise à Koh-chang, coulait la plupart des navires ennemis et gardait aux Français un avantage incontesté sur mer.

Sur terre, cependant, les combats se poursuivaient lorsque le Gouvernement japonais saisit officiellement le 20 janvier M. Arsène Henry, Ambassadeur de France à Tokyo, d'une offre de médiation. Le Ministre des Affaires Etrangères du Japon, M. Matsuoka, faisait observer que l'accord franco-japonais du 30 août 1940, qui reconnaissait la position spéciale du Japon en Extrême-Orient, justifiait cette intervention dans le débat.

Le 22 janvier, le Gouvernement français acceptait la proposition, et la date de cessation des hostilités fut fixée au 28 janvier. Les plénipotentiaires français, thaïlandais et japonais se réunirent le 29 janvier à bord d'un croiseur japonais en rade de Saigon. Ils signaient le 31 janvier un accord stipulant en particulier le retrait des forces terrestres à 10 kilomètres de part et d'autre des positions atteintes le 28 janvier, l'obligation de s'abstenir de tout acte militaire, l'arrêt de la propagande hostile, le respect réciproque des personnes et des biens. La durée de l'armistice était fixée à 15 jours.

Le 7 février, des négociations de paix s'ouvraient solennellement à Tokyo. Le premier acte de la conférence était de prolonger de 15 jours la suspension d'armes qui devait venir à expiration le 11 février. Cet armistice fut prolongé jusqu'au 7 mars.

Dès l'ouverture des négociations, les revendications siamoises apparurent comme singulièrement plus étendues que celles qui avaient été formulées à Bangkok avant l'acceptation de la médiation. Au cours des entretiens de Tokyo, le Gouvernement japonais présenta un projet de médiation qui fit l'objet de longs échanges de vues. En considération de la situation particulière reconnue au Japon par le traité du 30 août, et compte tenu des circonstances de fait, le Gouvernement français, cédant aux instances du Gouvernement japonais, s'est résolu à souscrire à ce projet, après y avoir obtenu certaines modifications comportant notamment des aménagements territoriaux locaux ainsi que la démilitarisation des territoires cédés.

Les clauses de la médiation

1° La France cède à la Thaïlande les territoires suivants :

a) Les territoires déterminés par l'article 2 de la Convention du 13 février 1904 entre la France et le Siam ;

b) Les territoires de la rive droite du Mékong s'étendant d'une part au Nord de la frontière des provinces de Battambang et de Pursat, d'autre part au Nord de la ligne qui, partant du point adjacent du Grand Lac et de l'extrémité méridionale de la frontière des provinces de Siemréap et de Battambang, suit la ligne longitudinale jusqu'au 15e grade de latitude Nord et se dirige ensuite de ce dernier point à l'Est le long de la ligne latitudinale jusqu'au fleuve Mékong. Toutefois le petit secteur de territoire en face de Stung-Treng sera conservé à l'Indochine française.

2° En ce qui concerne les territoires cédés mentionnés :

a) Ils seront démilitarisés sur toute leur étendue ;

b) Sur toute leur étendue, les Français et Indochinois jouiront d'un traitement absolument égal à celui accordé aux Thaïlandais, en ce qui concerne l'entrée, l'établissement et les entreprises.

3° Le Gouvernement thaïlandais respectera les mausolées des rois dans la zone triangulaire en face de Luang-Prabang et accordera des facilités pour leur conservation, leur visite, etc...

4° Le principe du thalweg sera respecté pour la démarcation de frontière le long du Mékong. Toutefois les îles de Khong et de Khône seront soumises à l'administration commune de la Thaïlande et de la France, sous la souveraineté thaïlandaise, et les établissements français préexistants sur ces deux îles continueront, néanmoins, d'appartenir à la France.

5° En outre, le Gouvernement japonais a procédé, en même temps que la signature des clauses de médiation sus-mentionnées, aux échanges de lettres d'une part avec la France, d'autre part avec la Thaïlande pour se porter garant à l'égard des deux parties du caractère définitif desdites clauses et pour que la France et la Thaïlande précisent au Japon la substance des arrangements à passer avec celui-ci à une date ultérieure au sujet du maintien de la paix en Grande Asie orientale et surtout de l'établissement et de l'accroissement des relations particulières entre le Japon et la France d'une part, entre le Japon et la Thaïlande de l'autre. Ainsi les relations amicales et pacifiques seront rétablies entre la France et la Thaïlande, renforçant en même temps plus que jamais les liens entre les trois Puissances intéressées.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L'échange de lettres

Le Ministre des Affaires Etrangères du Japon à l'Ambassadeur de France :

Le Gouvernement Impérial attachant le plus grand prix au maintien de la paix dans la Grande Asie Orientale, a vu avec inquiétude se développer un conflit auquel est mêlée l'Indochine française, avec laquelle il entretient des relations particulièrement étroites, qui ont été encore resserrées par l'accord du 30 août 1940.

Se plaçant au point de vue du maintien de la paix en Grande Asie Orientale et s'inspirant du même esprit pacifique et amical qui a présidé à l'établissement de l'accord sus-mentionné, le Gouvernement Impérial a offert ses bons offices aux Gouvernements français et thaïlandais pour qu'un règlement intervienne entre l'Indochine et la Thaïlande.

Le Gouvernement Impérial propose donc à l'acceptation inconditionnelle du Gouvernement français le plan de médiation annexé. Dans le cas d'une réponse affirmative, le Gouvernement Impérial ne doute pas que le Gouvernement français ne s'emploie au maintien de la paix en Grande Asie Orientale et en particulier à l'établissement de rapports amicaux entre le Japon et l'Indochine française et déclarera au Gouvernement Impérial que la France s'abstiendra de contracter au sujet de l'Indochine française avec une tierce puissance aucun accord ou entente qui prévoie une coopération politique, économique ou militaire de nature à s'opposer au Japon.

Il est entendu que la garantie du Gouvernement Impérial et l'entente entre le Japon et la France sus-mentionnées seront confirmées ultérieurement et officiellement par écrit en même temps que l'établissement du traité de règlement du conflit entre la France et la Thaïlande.

L'Ambassadeur de France au Ministre de Affaires Etrangères du Japon :

J'ai l'honneur de faire savoir à Votre Excellence que le Gouvernement français, bien que ni la situation locale, ni la fortune des armes ne l'obligent à renoncer au bénéfice des traités librement négociés et conclus avec le Gouvernement de Bangkok, est disposé dans les circonstances présentes à céder aux instances du Gouvernement japonais. En acceptant le plan de médiation annexé, le Gouvernement français, qui s'est montré constamment soucieux du maintien de la paix en Asie Orientale et qui n'a pris aucune initiative de nature à troubler cette paix, donne une nouvelle preuve de sa fidélité à l'esprit dont est inspiré l'accord du 30 août. C'est dans ce même esprit que, désireux d'ailleurs d'éviter tout engagement de nature à entraîner ses possessions extrême-orientales dans un conflit avec des puissances tierces, il déclare qu'il n'entend contracter au sujet de l'Indochine française aucun accord ou entente qui prévoie une coopération politique, économique ou militaire de nature à s'opposer directement ou indirectement au Japon.

Il compte par ailleurs que le Gouvernement japonais tiendra à assurer strictement l'observation de l'accord du 30 août et des arrangements militaires subséquents.

Ce qu'on en dit en France

L'opinion française a pris acte de l'accord de Tokyo qui met fin au conflit entre la Thaïlande et l'Indochine.

Dans les milieux informés, on insiste sur le fait que c'est la conjoncture internationale seule qui a déterminé l'attitude de la France. « Non seulement la France se trouvait en état d'infériorité en raison de sa situation en Europe, mais encore cette infériorité a été accentuée par le refus anglais de laisser passer en Indochine les troupes qui se trouvaient à Djibouti. »

Les territoires cédés à la Thaïlande représentent une superficie de 70.000 kilomètres carrés environ. Cette cession a été consentie parce qu'elle était demandée par le Japon, dont la France avait accepté la médiation. Mais on souligne que :

1° Les lignes de défense indochinoises étaient intactes au moment de l'armistice ;

2° Les traités du 29 avril 1904 et du 23 mars 1908 ne donnaient aucun fondement juridique aux revendications thaïlandaises. En d'autres termes, la France, qui s'est inclinée devant la nécessité, maintient ses droits.

***

Dans un éditorial, *Le Temps* note que le règlement de l'affaire de Thaïlande constitue au premier chef une contribution au maintien de la paix en Extrême-Orient. A propos de la délimitation de la nouvelle frontière, le journal remarque :

« *Les territoires cédés à la Thaïlande sont loin de répondre aux premières exigences du Gouvernement de Bangkok. Les parties d'intérêt vital des territoires revendiqués à l'origine par les nationalistes thaïlandais restent à l'Indochine.* »

Parlant des raisons qui ont poussé le Gouvernement français à négocier et à accepter les termes de la médiation japonaise, le journal écrit :

« *C'était une décision de raison et de prudence tout comme l'avait été celle relative à l'accord franco-nippon de l'année dernière, car dans la situation qui nous fut créée par notre défaite en Europe et tout en étant résolus à défendre notre Empire, il est important de sauver l'Indochine sans courir le risque tragique pour nous d'une guerre lointaine.* »

***

Et M. Pierre Bernus, dans *le Journal des Débats*, écrit :

« *Cet accord ne saurait être l'objet d'aucune critique, car dans les circonstances données, on ne pouvait, sans aucun doute, pas en obtenir un autre qui fût plus favorable. Tout le monde sait que la France est résolue à défendre son Empire colonial, dont les populations si diverses lui ont manifesté de façon si frappante et si touchante leur attachement et leur fidélité.*

« *Cependant, dans cet Extrême-Orient lointain où l'Indochine se trouve en ce moment séparée de la Métropole, un règlement amiable s'imposait et ne pouvait naturellement se faire que d'accord avec le Japon. L'Indochine sera désormais à l'abri des surprises.* »

... EN FRANCE

La Retraite des Vieux

En avons-nous assez entendu parler, il y a quelques années ! Oui, on en a parlé, et on n'a rien fait. Un thème de propagande électorale, et rien de plus.

Il a fallu que le Maréchal vînt, et que, négligeant les énormes difficultés matérielles du projet, il décidât d'accomplir cette grande œuvre de justice sociale.

En bénéficieront les travailleurs âgés de 60 ans et reconnus inaptes, par des commissions médicales, à tout travail professionnel.

Pour les salariés encore aptes à travailler, ils auront droit à une retraite à partir de 65 ans, s'ils s'engagent toutefois à ne plus exercer aucun travail rétribué.

On estime que le nombre des bénéficiaires s'élèvera à 1.300.000.

L'allocation s'élèvera à 3.600 francs pour l'ensemble du territoire et à 5.200 francs pour les travailleurs résidant à Paris ou en banlieue. Cependant, afin de pousser les ouvriers âgés à se retirer à la campagne, la loi prévoit que les travailleurs qui resteront à Paris ou en banlieue

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ne toucheront qu'une année 5.200 francs pour être ramenés les années suivantes au taux de 3.600, tandis qu'ils continueront à toucher l'allocation maximum s'ils vont se fixer à la campagne.

A l'allocation proprement dite, s'ajoutera un supplément pour les hommes mariés, supplément qui sera encore majoré pour les hommes ayant eu 5 enfants.

L'allocution du Maréchal

Le Maréchal a voulu annoncer lui-même la réforme au pays. Voici son allocution :

Français,

Je n'ai pas eu souvent l'occasion de vous annoncer de bonnes nouvelles. En voici une : La retraite des vieux entre en action. Le Journal Officiel *publiera demain la loi qui la consacre. Cette réforme était attendue depuis des années. Vingt fois, elle vous avait été promise ; vingt fois, elle a été ajournée. Je tiens mes promesses, même celles des autres, lorsque ces promesses sont fondées sur la justice.*

La France va donc entreprendre un grand geste de sollicitude et d'équité. Elle l'entreprend en faveur de ses vieillards, plus frappés par la dureté des temps. Certes, elle ne pourra pas leur donner tout ce qui leur est nécessaire. Au moins leur donnera-t-elle ce qu'il lui est possible de donner. Pour ceux qui ne possèdent rien, une modeste pension sera un grand soulagement. Pour ceux qui disposent déjà de quelques ressources, elle constituera un supplément qui les mettra à l'abri de la misère.

Plus tard, si Dieu le veut, nous pourrons peut-être améliorer cette loi. Mais il faudra que la situation économique le permette, que le travail ait repris à un rythme normal. Ne nous berçons pas d'illusions. L'Etat — je vous l'ai dit — ne peut donner que ce qu'il reçoit. A lui seul, il ne peut forger de richesse. A lui seul, il ne peut créer de retraite.

Ce n'est pas dans un pays ruiné par la guerre, atteint par la dénatalité que l'on pourrait d'emblée construire de grandes choses. Ce ne sont pas en effet les pensions qui nourrissent, habillent et chauffent les vieux ; seul le travail des jeunes peut y pourvoir, de ces jeunes qui cultivent le sol, tissent la laine et le coton, arrachent le charbon des entrailles de la terre.

Pour que les vieilles générations puissent vivre dans le repos, il est nécessaire que les jeunes générations s'adonnent à un travail obstiné. Or, un pays qui n'a plus de jeunes, parce qu'il n'a plus d'enfants, ne peut entretenir de vieux. Ce sont là des vérités simples, des vérités claires que vos maîtres ont sans doute oublié de vous enseigner.

La retraite des vieux travailleurs repose sur la solidarité de la nation, la solidarité des classes, la solidarité des âges. La solidarité des classes, puisque les pensions sont constituées par des versements d'assurances sociales et que ces versements proviennent à la fois des patrons et des ouvriers ; la solidarité des âges, puisque ce sont les jeunes générations qui cotisent pour les vieilles.

Voilà donc une grande réforme sociale. Deux autres sont en chantier : l'une verra le jour prochainement qui a trait à l'organisation professionnelle, l'autre tentera de résoudre le grand problème de l'habitation. Je vous en entretiendrai prochainement.

Travailleurs, depuis que j'apprends à vous connaître, j'ai le sentiment de mieux vous comprendre et de m'attacher à vous de plus en plus. Restons les uns et les autres au « coude à coude ». Les plus beaux espoirs nous sont permis.

L'économie française

M. Bouthillier, Ministre des Finances et de l'Economie, a parlé au pays.

Il a rappelé qu'après la défaite aux fléaux menaçants, « nous n'avons pas connu la famine, les épidémies, la faillite ». Peu à peu l'ordre est revenu, la vie a repris son cours, mais « les difficultés demeurent et vous en souffrez chaque jour, qu'il s'agisse de votre approvisionnement, de vos ressources, de votre travail ». Les raisons de cette situation sont connues et le retour à la normale n'est pas en vue : « La pénurie des matières premières consécutive au blocus et les difficultés de transports diminuent sans cesse le travail dans les usines. »

Il n'y avait donc et il n'y a encore qu'une politique à suivre : « assurer à chacun sa part en soumettant les échanges, la consommation et les prix à l'autorité de l'Etat. C'est pour que chacun ait sa place à la table commune que nous avons soumis l'économie française à un contrôle nécessaire. »

Il n'est pas question actuellement de modifier cette politique : « Le rationnement sera poursuivi et étendu à tous les produits indispensables tant que la production sera inférieure aux exigences de la consommation normale. »

Le Ministre ne prétend pas que l'application de ces mesures ne soit pas gênante et ne donne pas parfois lieu à des abus ; il faut tenir compte de ce que le Gouvernement a dû tout improviser au lendemain de la défaite : « D'ailleurs, avez-vous une idée du chaos, de la somme d'injustices, de souffrances dans lesquelles sans ces mesures nous eussions tous été placés ? Nous devions à la solidarité civique de protéger les moins fortunés. Aucun de vous n'aurait toléré que les faibles fussent broyés dans la détresse de la défaite. »

Ce que le Gouvernement cherche à obtenir c'est une discipline collective : « Pour être légère et féconde, une discipline suppose la foi. La foi qui anime notre politique économique est fondée sur le sacrifice et la fraternité, sur cette certitude que l'individu qui, au jour du malheur et de l'épreuve, ne s'incline pas devant les nécessités collectives, entraîne sa patrie à sa perte.

« C'est vous dire que tous nos actes, toutes les mesures que nous avons prises et celles que nous projetons de prendre tendent à organiser une économie plus humaine. »

Et le Ministre annonce les mesures déjà prises ou qui le seront bientôt pour « humaniser » l'économie : dégrèvement des successions des familles nombreuses, limitation de la rémunération du capital, prochain ajustement des salaires des travailleurs pères de famille, retraite des vieux travailleurs.

Le Ministre souligne ensuite la nécessité pour la France d'utiliser à fond toutes ses ressources. Dans la lutte économique, le crédit ne manquera pas et l'Etat financera largement les grandes initiatives utiles : « Le Trésor et les Banques sont au service de l'économie, c'est-à-dire du travail et de la production. »

M. Bouthillier termine en rappelant les erreurs de la France d'avant la défaite : « La France a payé son erreur par le désastre de ses armes. Mais un grand peuple ne meurt pas d'une guerre perdue. La défaite a mis un terme à notre décadence ; elle est le point de départ d'un renouveau. Nous suivons ensemble la route dure et lente du redressement. Notre effort solidaire, notre élan fraternel présagent déjà le réveil. »

Notre navigation marchande sera, au besoin, protégée par notre flotte de guerre

Depuis longtemps, l'Amiral Darlan, parlant au nom du Gouvernement du Maréchal, a dit et répété qu'il ne laisserait plus capturer de bateaux français et qu'il ne laisserait pas les Français mourir de faim. Si nos protestations demeuraient vaines, si la Grande-Bretagne continuait à arraisonner et à capturer nos bateaux de com-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

merce, il faudrait bien pour y mettre un terme faire accompagner ceux-ci par nos navires de guerre.

La Grande-Bretagne, sans considération humanitaire pour nos malheureux compatriotes, continue à saisir nos cargos apportant un ravitaillement indispensable à la population française.

Dans ces conditions, la famine serait à craindre. C'est ainsi que, brutalement, l'Amiral Darlan l'a exprimé à l'Ambassadeur des Etats-Unis, l'Amiral Leahy :

— *La France doit manger.*

Il est inutile d'insister sur le fait que les Etats-Unis, en la personne même de leur Président, essaient de convaincre la Grande-Bretagne d'être *humaine, simplement humaine.*

Tout espoir dans ce sens n'est pas perdu.

... EN EXTRÊME-ORIENT

La diplomatie tient la vedette : aboutissement de la médiation japonaise dans le conflit Thailande-Indochine, et, aussitôt après, départ de M. Matsuoka pour Berlin et pour Rome.

On a beaucoup parlé de ce voyage.

Il est naturel que le Ministre nippon des Affaires Etrangères aille prendre contact avec les co-signataires du pacte tripartite. Du côté de l'Axe, on se dispose à recevoir ce partenaire avec d'autant plus de pompe que les événements d'Albanie et d'Afrique ont plus coûté à l'amour-propre. M. Matsuoka, maintenant qu'approchent le printemps et l'été, pèsera les forces et les chances de l'Europe. L'Europe, de son côté, essaiera-t-elle d'obtenir du Japon qu'il engage à fond les Anglo-Saxons en Extrême-Orient ?

Et puis, il y a Moscou. La presse étrangère a dit que M. Matsuoka tenterait de faire aboutir le pacte de non-agression nippo-soviétique, dont on parle depuis si longtemps, et qui libérerait le Japon d'un souci assez obsédant. Beaucoup plus réservée, la presse japonaise a indiqué qu'à cet égard on n'attendait du voyage aucun développement sensationnel. En tout cas, soit à Moscou même, soit à Berlin, il semble que les problèmes nippo-soviétiques ne peuvent pas n'être pas évoqués.

M. Matsuoka poursuivra-t-il sa randonnée par Londres et Washington ? Jusqu'ici, il ne paraît y avoir dans cette question rien de plus qu'un bobard lancé par quelque agence de presse en mal de sensationnel.

... DANS LE MONDE

La loi de "Prêt et Bail" est votée par le Sénat américain

Mardi dernier, nous est parvenue la nouvelle de l'adoption par le Sénat américain de la loi de prêt et bail. On sait qu'elle consiste en une aide complète à la Chine peut-être, à la Grèce, à l'Angleterre surtout.

Le bill fut enlevé par 29 voix de majorité : 60-31.

Il est à noter que le Président peut utiliser, pour faire transporter le ravitaillement de guerre destiné à l'Angleterre, des cargos américains. Quand on pense, à ce propos, à la déclaration du Chanclier allemand où il précise qu'il est décidé à couler n'importe quel navire se rendant dans un port de Grande-Bretagne, les dangers de guerre entre les deux Nations apparaissent considérablement accrus.

La situation dans les Balkans

La Bulgarie est désormais complètement occupée par les troupes du Maréchal Litz. Elles garnissent le côté bulgare des frontières bulgaro-turque et bulgaro-grecque.

Sur l'autre versant de la péninsule, la Yougoslavie n'a toujours pas pris position.

Belgrade a-t-elle subi — en partie du moins — l'influence britannique ? S'y apprête-t-on à adhérer au pacte tripartite ? Ou bien, le prince régent Paul signera-t-il, avec le Reich, une sorte de pacte de non-agression, ayant une réplique yougoslavo-russe ? On le saura bientôt.

La guerre

Au point de vue aérien, elle vient d'entrer dans une nouvelle phase active.

La Luftwaffe a procédé à de massives et dures attaques sur la Grande-Bretagne, qui a riposté, durement aussi, sur Brême, Hambourg, Berlin, les régions industrielles de la Ruhr, etc...

La guerre sur mer continue, durement.

En Albanie, une grande offensive italienne a échoué, tandis que l'Abyssinie, attaquée de divers côtés, s'effondre peu à peu.

Le Maréchal a dit :

LA FRANCE N'A MENAGE NI SES EFFORTS, NI SON SANG. ELLE A CONSCIENCE D'AVOIR MERITE LE RESPECT DU MONDE, ET C'EST D'ELLE D'ABORD QU'ELLE ATTEND LE SALUT

LA VIE INDOCHINOISE

L'anniversaire du couronnement de Pie XII

A l'occasion du deuxième anniversaire du couronnement de S. S. Pie XII, un *Te Deum* a été chanté en l'Eglise Cathédrale de Phu-Cam, à Hué. Mgr Drapier, délégué du Saint-Siège en Indochine, avait convié les autorités civiles et militaires françaises et annamites de Hué à assister à cette cérémonie. Le Résident Supérieur Graffeuil s'y est rendu, accompagné des hauts fonctionnaires de l'administration locale. S. M. l'Empereur d'Annam s'était fait représenter par le capitaine, chef de Sa maison militaire. Le Gouvernement annamite était représenté par Leurs Excellences Ton-that-Quang, Ministre des Rites, et Bui-bang-Doan, Ministre de la Justice.

Commémorations

Pour commémorer la mémoire de militaires tués au Champ d'Honneur, le Général Mordant a décidé que :

— la citadelle de Langson portera désormais le nom du Lieutenant-Colonel *Louvet*, du 3e R. T. T., tué à Dong-Dang le 22 septembre 1940 ;

— le fortin de Ky-Lua portera le nom du Lieutenant *Babey*, du 3e R. T. T., tué à la Roche Percée le 25 septembre 1940 ;

— le poste de Dong-Dang portera le nom du Chef de Bataillon *Gillot*, du 3e R. T. T., tué au Poste de Dong-Dang le 25 septembre 1940 ;

— le blockhaus du poste de Dong-Dang portera le nom du Lieutenant *Raymond*, du 3e R. T. T., tué au Poste de Dong-Dang le 23 septembre 1940 ;

— le blockhaus de Nam-Quan portera le nom du Sergent-chef *Robert*, du 3e R. T. T., tué au Poste de Dong-Dang le 23 septembre 1940 ;

— le poste de Nacham portera le nom du Sergent *Boirat*, du 9e R. I. C., tué à Nacham le 25 septembre 1940 ;

— le blockhaus du poste de Nacham portera le nom du Sergent *Battaglia*, du 9e R. I. C., tué à Nacham le 25 septembre 1940 ;

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

— le poste de That-Khê portera le nom du Capitaine *Grobert*, du 3e R. T. T., tué le 5 janvier 1941 à Pailin (Cambodge), ancien commandant du poste de That-Khê ;

— le poste de Loc-Binh portera le nom du Lieutenant *Robin*, du 3e R. T. T., tué à Loc-Binh le 23 septembre 1940 ;

— le quartier du 4e R. A. C. de Caobang portera le nom du Lieutenant *Dennery*, du 4e R. A. C., tué à la Roche Percée le 25 septembre 1940 ;

— le camp des Tirailleurs mariés (3e R. T. T.) de Caobang portera le nom du Lieutenant *Ha-van-Ky*, du 3e R. T. T., tué par les rebelles à Diêm-He le 20 novembre 1940 ;

— l'école d'Enfants de Troupe de Phu-lang-Thuong portera le nom du Colonel *Louat de Bort*, Commandant le 3e R. T. T., tué à la Roche Percée le 25 septembre 1940 ;

— le camp provisoire de Sept-Pagodes portera le nom du Capitaine *Lurain*, du 3e R. T. T., tué à Diêm-He le 25 septembre 1940, l'un des créateurs de ce camp ;

— le quartier du 5e R. E. I. de Viétri portera le nom du Capitaine *Chalvidan*, du 5e R. E. I., tué au Cambodge le 16 janvier 1941 ;

— le camp de Tirailleurs mariés de Yênbay portera le nom de l'aspirant *Pierre Boyrie*, du 4e R. T. T., décédé le 11 janvier 1941 des suites de ses blessures reçues au feu au Cambodge.

Le Salut aux Drapeaux à l'Université

Le lundi 10 mars 1941, à 8 heures du matin, s'est déroulée à l'Université Indochinoise, la cérémonie solennelle du « Salut aux Drapeaux ».

Les étudiants français, annamites, cambodgiens et laotiens des Ecoles d'Enseignement Supérieur étaient rangés dans la grande cour, face au mât à la base duquel les quatre pavillons de France, d'Annam, du Cambodge et du Laos, attendaient d'être hissés.

Devant les étudiants, des détachements de la Marine, de la Garde Indigène, du Dépôt de Remonte, ainsi que la Musique des Equipages de la Flotte et celle de la Garde Indigène, étaient en place pour rendre les honneurs.

A son arrivée, le Gouverneur Général est reçu par l'Inspecteur Général Charton, Directeur de l'Instruction publique, M. Galliard, Directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de plein exercice, M. Camerlynck, Directur de l'Ecole Supérieure de Droit.

Dans le Grand Hall de l'Université, le Gouverneur Général est salué par les Directeurs et Professeurs des Ecoles d'Enseignement Supérieur ainsi que par les personnalités invitées au premier rang desquelles se trouvent le Général Mordant, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine, M. Grandjean, Résident Supérieur au Tonkin et S. E. le Vo-Hiên Hoang-trong-Phu.

Les honneurs militaires sont rendus au Gouverneur Général qui va ensuite se placer au milieu de la cour, juste en face du mât croisé d'une vergue sur lequel les pavillons sont lentement hissés par quatre étudiants, un Français, un Annamite, un Cambodgien, un Laotien.

Cette cérémonie, dont le caractère simple et émouvant a touché vivement les étudiants et tous ceux qui y ont assisté, symbolise, devant les quatre drapeaux entremêlés, l'Union Indochinoise scellée par la France.

Les papeteries de Dapcau

Après un essai infructueux en 1905, la petite société qui devait devenir les Papeteries de l'Indochine fut fondée en 1912. Elle occupait, en 1930, 350 ouvriers et fabriquait chaque mois une centaine de tonnes de qualités ordinaires, surtout de papiers d'emballage. Une réorganisation effectuée en 1935 lui permit de doubler ce chiffre. A la suite d'une nouvelle impulsion donnée à la fin de 1937, la production atteint aujourd'hui 15 tonnes par jour, dans les qualités les plus diverses, depuis le papier blanc fin jusqu'au carton. Il convient d'y ajouter les 4.000 tonnes fournies annuellement par l'usine de Viétri.

Les Papeteries utilisent la matière première extraite des forêts de bambous, des plantations de pins et de la forêt tonkinoise, et de moins en moins des produits importés.

Plus de 2.000 ouvriers vivent directement de l'affaire. L'usine de Viétri, d'autre part, fournit chaque mois aux artisans des villages 60 à 100 tonnes de pâte à papier, et procure ainsi du travail, pour la fabrication du papier à la main, à plus de 3.500 familles.

L'Amiral Decoux est allé, il y a quelques jours, visiter cette entreprise : le capital français, la technique française, le travail indochinois y associent leurs efforts pour affranchir la colonie des importations, économiser les devises, utiliser plus complètement les productions naturelles du pays. C'est ainsi que, peu à peu, sans bruit, se transforme l'économie indochinoise.

Pisciculture

La station de pisciculture de Nao-Pho (Phutho), qu'a visitée dernièrement le Résident Supérieur Grandjean, a été créée en 1935. C'est la plus importante installation dont dispose au Tonkin la Division d'Agriculture de l'Institut des Recherches Agronomiques et Forestières. Elle comporte 6 hectares de bassins et 4 hectares de rizières. Elle est consacrée aux travaux expérimentaux que nécessite la mise au point :

1° De méthodes destinées à développer la pisciculture en rizière. Les expériences poursuivies pendant 6 ans dans les nombreuses parcelles de la station de Nao-Pho et dans d'autres stations ont permis de mettre au point une méthode d'élevage en rizière simple et à la portée de tous les cultivateurs. Son exposé sera publié incessamment ;

2° De méthodes destinées à l'amélioration de l'élevage dans les mares et étangs où il est déjà pratiqué de façon généralement rudimentaire. Les travaux poursuivis en ce sens à Nao-Pho portent surtout sur la reproduction et la sélection des carpes, sur la détermination des espèces qui peuvent être élevées en association avec ce poisson, sur les possibilités d'élevage au Tonkin d'une espèce du Sud de la Chine, particulièrement intéressante à cause de son régime alimentaire qui peut être constitué uniquement par des végétaux verts, de sa rapidité de croissance, de la qualité de sa chair, et de l'importance des rendements qu'elle est susceptible de fournir : 1 tonne par hectare et par an.

La plupart de ces travaux sont actuellement très avancés et pourront être vulgarisés dans un avenir prochain.

L'application généralisée de ces méthodes permettra d'obtenir une amélioration sensible de l'alimentation des habitants du Delta, alimentation qui devient de jour en jour déficiente en matières azotées tant par suite de l'augmentation de la population que par suite de l'appauvrissement des eaux libres en poissons et crustacés.

Elevage

M. Grandjean est allé visiter aussi les établissements d'élevage de Bach-mai qui occupent à côté de l'Hôpital René-Robin, une superficie de 12 hectares dont 10 consacrés aux pâturages et aux cultures fourragères.

Ils servent actuellement à l'entretien de chevaux et juments arabes et métis arabes-annamites, 2 étalons arabes, 1 étalon métis, 1 jument arabe-barbe, 2 poulains métis ; de taureaux et vaches hindous, annamites, 4 taureaux Sind, 1 taureau, 17 vaches, 14 taurillons, 7 génisses métis-Sind ; de buffles de Yênbay, de porcs de Laokay et de Sonla, de moutons du Maroc, de pintades, de poules, de lapins, de dindons, tous de choix et destinés à l'amélioration de l'élevage local. Les reproducteurs sont tous les jours mis

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

à la disposition des éleveurs. Les produits sont destinés, soit à être envoyés en tournée dans les provinces, soit à être cédés aux éleveurs.

Les plantes fourragères locales sélectionnées ou étrangères importées sont cultivées pour la nourriture du cheptel de l'établissement. Des souches sont distribuées aux provinces et aux particuliers.

Les Etablissements Zootechniques de Bach-mai possèdent comme annexe l'Ecole pratique d'Elevage créée en 1939.

Les élèves au nombre de 37 en 1941, y reçoivent pendant 6 mois un enseignement en quôc-ngu portant sur l'élevage des différentes espèces animales domestiques, l'hygiène, les maladies des animaux, les industries animales (laits, peaux)... Tous les jours exercés aux travaux pratiques de la ferme, ils sont susceptibles de devenir de bons surveillants d'élevage dans les exploitations agricoles ou des éleveurs initiés aux méthodes modernes.

L'aide à la rizière en Annam

La province de Nghê-an a protégé contre l'eau salée 50 hectares de terres incultes dans le village de Phuong-Lich ; la dépense a été de 7.542 $ 49.

Après avoir envisagé la cession au village de ces terrains à prix coûtant, la province a préféré les mettre aux enchères, après lotissement. Cette vente a été effectuée pour un prix total de 11.970 piastres, soit en moyenne 239 piastres l'hectare.

Voilà un exemple précis de l'enrichissement qu'apportent au capital de l'Indochine les travaux dont un de nos derniers numéros entretenait nos lecteurs.

Message de Daniel-Rops à la jeunesse annamite

Les *Cahiers de la Jeunesse* publient un message de Daniel-Rops à la jeunesse annamite. Posté à Bordeaux le 28 mai, reçu à Saigon le 12 janvier, le message reste intact malgré le bouleversement...

Ma pensée, y lit-on, *va souvent vers vous : non loin de la ville où la guerre m'a envoyé, beaucoup de vos compatriotes, soldats ou travailleurs, sont associés à la tâche guerrière de la France. J'en rencontre souvent des groupes dans nos rues et je songe alors à vous tous, de la jeunesse annamite, qui avez, depuis plusieurs années, fait un si bel effort pour « penser » notre collaboration, qui avez su y voir autre chose qu'un slogan de propagande et le verbalisme de formule. Associés à notre destin par le travail et par le risque, vous savez que vous êtes aussi liés à ce que ce destin a de plus intérieur, de plus spirituel...*

Je pense encore que cette rencontre est providentielle. Et cela, déjà, est par soi-même énorme. On ne mesure pleinement la grandeur des valeurs spirituelles qu'à l'heure où elles sont menacées...

La collaboration dont vos « Cahiers » témoignent est une grande chose. Par delà les différences légitimes qu'établissent entre nous l'ethnie, la tradition, la langue, il existe une réalité substantielle, à valeur œcuménique, qui n'est rien de moins que l'homme. Que vous entendiez ce mot dans son sens plein, c'est-à-dire que vous le fassiez déboucher sur l'éternité, ou que vous ne lui accordiez que l'extension aux limites de notre vie présente, vous savez bien que c'est un homme qui est en jeu, cette réalité misérable et grande, cette vérité sans cesse menacée, cette faiblesse et cette espérance. Voilà ce à quoi nous tenons, et la bataille où nous sommes a pour enjeu l'humanisme nouveau vers quoi tend le monde et les justes hiérarchies qui doivent le soutenir.

Car, il faut bien le savoir, notre effort présent n'a vraiment de sens que dans la mesure où nous le voyons déboucher sur un futur. La guerre a ceci d'extraordinaire qu'elle offre aux sociétés des chances nouvelles ; on dirait que les sacrifices décrassent la politique et la diplomatie, permettent de susciter un monde renouvelé...

L'humanisme qui naîtra demain sera ce que notre générosité, notre abnégation, notre désir de fraternité le voudront...

A cette tâche vous serez avec nous, amis lointains. Nous ne serons jamais trop nombreux. Et de l'autre côté de la terre, vous apporterez à la construction commune, ce sens d'universalité qui nous vient de votre histoire séculaire, de vos antiques traditions.

Dans le même numéro, M. Cung-giu-Nguyên donne une étude approfondie sur l'humanisme de Daniel-Rops.

A l'Institut Indochinois pour l'Étude de l'Homme

A la séance du 4 mars, M. V. Goloubew a parlé de fouilles et de recherches archéologiques effectuées par des savants russes, avec le concours de l'Académie des Sciences de l'U. R. S. S., les unes en Arménie et au Nord du Caucase, les autres en Carélie, sur les rives du lac d'Ourga. Il a montré l'intérêt capital que présentent ces travaux pour l'étude des courants artistiques et culturels reliant l'Europe de l'Age du Bronze à la Chine antique et aux pays colonisés par les Chinois sur le littoral du Pacifique.

Le Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient

L'Ecole Française d'Extrême-Orient vient de faire paraître le tome XXXIX de son *Bulletin,* en deux fascicules d'importance inégale.

Le premier contient une étude en anglais, de 150 pages environ, sur un très curieux manuscrit pictographique conservé à la Bibliothèque du Congrès de Washington. Ce manuscrit, qui provient d'une des tribus montagnardes de la province chinoise du Yunnan désignées sous le nom de Na-Khi, rapporte une vieille légende populaire très en honneur auprès de ces peuplades. L'auteur de l'étude, M. J.-D. Rock, professeur à l'Université de Hawai, est membre correspondant de l'Ecole Française. Son travail nous apporte des renseignements d'un vif intérêt sur ces tribus montagnardes et leurs usages.

Le second fascicule du *Bulletin,* épais de près de 400 pages, comprend deux études importantes suivies de *Notes et Mélanges,* puis en dernier lieu de la *Chronique* habituelle de l'Ecole Française.

La première étude, due à M. Nguyên-van-Huyên, est consacrée aux chants et aux danses traditionnels qui animent les fêtes célébrées chaque année dans le canton de Phu-Dông (province de Bacninh) au début du 4e mois. Ces fêtes anniversaires d'une victoire légendaire remportée sur les envahisseurs du Nord par un Enfant-Génie, durent plusieurs jours ; chanteurs et danseurs s'y préparent longtemps à l'avance. Leurs chants, dont M. Nguyên-van-Huyên nous donne la traduction, sont pleins de charme et de grâce.

Le travail qui suit, de M. Mauger, porte sur un ensemble de ruines khmères situées dans le Nord de la province de Kompong-Thom et connues, comme l'un des temples du groupe d'Angkor, sous le nom de Prah Khan. Ces ruines, jusqu'à ce jour, n'avaient pas été étudiées méthodiquement. L'intéressante publication de M. Mauger, avec ses nombreux plans et gravures, vient donc combler heureusement une lacune.

Parmi les *Notes et Mélanges,* citons l'étude très documentée de M. Tran-van-Giap, sur la Bannière de l'Ame, étude conduite par l'auteur à propos d'une cérémonie bouddhique à la mémoire des victimes du *Phénix.*

La *Chronique* de l'Ecole nous tient enfin au courant des activités de l'Ecole Française, notamment par un compte rendu des travaux accomplis, des recherches entreprises, des découvertes effectuées, des visites dans les musées, une liste des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque de l'Ecole.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Messages pour Djibouti

Radio-Saigon diffuse chaque mardi à 20 h. 15, après son bulletin d'informations, les messages que les réfugiés de la Côte française des Somalis désirent faire parvenir à leurs parents à Djibouti.

Les intéressés sont priés d'adresser le texte de leurs messages à Radio-Saigon, boîte postale 412, à Saigon.

L'émission de ces nouvelles d'ordre familial est entièrement gratuite.

Pour écrire aux prisonniers de guerre

Le Secrétariat d'Etat aux Colonies signale au public les prescriptions suivantes, relatives à la correspondance adressée aux prisonniers de guerre :

1° Aucune information ne doit y être donnée sur des événements d'ordre extérieur à la France ;

2° Au sujet de la politique intérieure, sociale ou économique du Gouvernement, seules peuvent être communiquées aux prisonniers les nouvelles qui ont été annoncées officiellement ;

3° Éviter de transmettre, sur la question des prisonniers de guerre (rapatriement, congé de captivité, libération, correspondance, colis...), toute nouvelle d'origine douteuse, qu'elle émane d'individus, de journaux ou d'organismes sans mandat. Reproduire seulement celles qui ont fait l'objet d'une communication officielle.

L'attention du public est attirée sur le fait que toute lettre dont l'expéditeur ne se serait pas conformé à ces prescriptions, ne sera pas distribuée au prisonnier destinataire.

Hommage à l'Armée indochinoise

Le prochain numéro d'*Indochine* sera un hommage à notre Armée ; il contiendra des articles et des photos relatifs aux récentes opérations, des récits vécus d'engagements et de faits d'armes.

Il sera aussi un hommage à ceux qui sont tombés au Champ d'Honneur, et de qui *Indochine* est autorisée à donner de nombreuses photos (dont la publication, à mesure qu'elles lui parviendront, sera poursuivie dans les numéros suivants).

Tous les articles que publiera *Indochine* le 27 mars ont été écrits par des combattants : on comprendra qu'ils ne soient pas signés.

Le Maréchal a dit :

TOUS LES PEUPLES ONT CONNU TOUR A TOUR LES SUCCES ET LES REVERS. C'EST PAR LA MANIERE DONT ILS REAGISSENT QU'ILS SE MONTRENT FAIBLES OU GRANDS.

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS...

Naissances.

COCHINCHINE

— Michel-Jean-Pierre, fils de Mme et M. Ruby, des Douanes et Régies de l'Indochine.

— Marguerite, fille de Mme et M. Nguyên-van-Buu, interprète des Services de la Police en Cochinchine.

— Christian-Gérard, fils de Mme et M. André Baldoureaux, commerçant à Saigon.

TONKIN

— Daniel-Michel, fils de Mme et M. Antoine Barbier, sergent-chef (7 mars 1941).

— Nicole, fille de Mme et M. Alfred Billerey, Infanterie coloniale (7 mars 1941).

— Annick-Marie-Edmée, fille de Mme et M. Jean Le Corre, adjudant (10 mars 1941).

— Philippe-Pierre-Jules, fils de Mme et M. Paul Einrich, sous-officier (10 mars 1941).

— Rosine-Marie, fille de Mme et M. Léonce Charlery (11 mars 1941).

— Monique, fille de Mme et M. Gustave Seigneur, lieutenant (11 mars 1941).

Mariages.

TONKIN

— M. Max-Paul Roux, ingénieur, avec Mlle Colette Laurin (8 mars 1941).

— M. Jean-Lucien Dulong, sous-officier, avec Mlle Luu-Cham à Hanoi (11 mars 1941).

— M. Tran-van-Thuy, professeur à l'Ecole Song-Thanh, avec Mlle Vu-Sang (13 mars 1941).

— M. Nguyen-ngoc-Anh, fils de Mme et du Tuan-Phu Nguyên-trong-Tan, avec Mlle Canh-Thinh (18 mars 1941).

Prochains mariages.

TONKIN

— M. Ngo-Van, rédacteur à *Hanoi-Soir*, avec Mlle Pham-ngoc-Hinh (23 mars 1941).

Décès.

COCHINCHINE

— Mme Vve A. Navarre, mère de M. Louis Navarre, des Services techniques de la Région Saigon-Cholon (4 mars 1941).

— Joséphine, fille de Mme et M. Antoine Arpoudas, clerc de Notaire (4 mars 1941).

— Mme Jenny Cormerais, épouse de M. Charles Cormerais, ingénieur des Etablissements Diethelm (6 mars 1941).

— M. Victor Arokion, clerc d'avocat (12 mars 1941).

TONKIN

— M. Pham-huu-Luc, père de M. Hoa, sous-lieutenant de l'active (2 mars 1941).

— Mme Vidal de la Blache, née Jacqueline Lacroix, épouse de M. Vidal de la Blache, lieutenant-aviateur (13 mars 1941).

Le Maréchal a dit :

LA FRANCE N'A MENAGE NI SES EFFORTS, NI SON SANG. ELLE A CONSCIENCE D'AVOIR MERITE LE RESPECT DU MONDE, ET C'EST D'ELLE D'ABORD QU'ELLE ATTEND LE SALUT.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LES BONNES RECETTES

Confitures de fraises

Choisissez-les pas trop mûres mais bien intactes, épluchez-les, pesez-les et prenez un poids égal de sucre. Mettez le sucre sur le feu avec un peu d'eau et faites cuire vivement. Lorsque le sirop est cuit, jetez-y vos fraises et ne les remuez pas ; laisser simplement, jeter quelques bouillons, puis retirez et mettez immédiatement en pots. Ne les couvrez que le lendemain.

Clafoutis Limousin

Pour 8 personnes : 750 gr. de pruneaux, 125 gr. de sucre, 60 gr. de farine, 3 décilitres de lait, 3 œufs entiers, de la vanille, sel.

Délayer la farine, le sucre et les œufs que l'on ajoute un par un, une prise de sel, un peu de vanille et le lait froid. Cette pâte étant bien mélangée, on la passe au chinois pour éviter qu'il reste des grumeaux. D'autre part, on retire les noyaux des pruneaux que l'on met dans un plat à gratin allant au four et on verse l'appareil par-dessus, on saupoudre de sucre. Four assez chaud. On sert tiède ou froid.

Lapin à la gaillarde sur canapés

Pour un lapin de 2 kg. à 2 kg. 500 peau comprise, il faut 100 gr. de lard, 50 gr. de saindoux pur porc, 50 gr. de beurre frais, une cuillerée de farine, 1 litre de vin rouge, une cuillerée à bouche de moutarde, 2 échalotes moyennes et 10 oignons, sel, poivre, épices, 2 tranches de pain par personne.

En dépouillant la bête, recueillir le plus de sang possible et le foie. Découper vivement le lapin et le faire revenir avec lard haché et graisse dans une poêle : saupoudrer de farine, et la laisser dorer, ajouter des ingrédients, sauf la moutarde, puis le vin. Couvrir la poêle et laisser cuire à petit feu trois quarts d'heure.

Pendant cette cuisson, couper très égales les tranches de pain qui doivent avoir 3 à 4 millimètres d'épaisseur, les tartiner de beurre frais. D'autre part, piler le foie avec un peu de sauce chaude prise dans la poêle ; tartiner les canapés avec cette préparation et les mettre à four vif pour les griller, trois ou quatre minutes suffisent. Dresser les jolis morceaux du lapin sur les canapés et les moins jolis dans les interstices. Lier la sauce avec la moutarde et la verser bouillante à travers un chinois sur l'ensemble du plat. Entourer de quartiers de citron.

MOTS CROISÉS N° 22

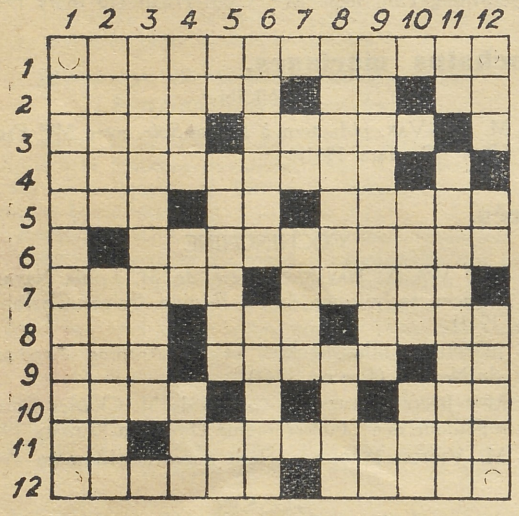

Horizontalement.

1. — Ennuyeux.
2. — Dégraisser les peaux à l'aide de la chaux — Lettre grecque — Conjonction.
3. — Réunit une voile à une autre voile au moyen d'une corde — Conseiller du roi d'Israël Ezechias.
4. — Poison très violent.
5. — Qui n'est pas confus — Eté favorable — Traite des mœurs.
6. — Reflets.
7. — Trou de lapins dans une garenne — Sa tour est célèbre.
8. — Fleuve — Se trouve souvent sur les monuments chrétiens — Houx de l'Amérique du Sud.
9. — Colère — Ville d'Egypte — Chiffre romain d'un empereur qui promulgua la Bulle d'or.
10. — Adjectif — Roi de Juda.
11. — Ville de Chaldée — Minces couvercles qui ferment les cellules des abeilles.
12. — Roi de Thèbes — Allonge.

Verticalement.

1. — Qui a rapport aux viscères.
2. — Son bois possède une odeur repoussante — Extrémité d'une veine de houille.
3. — Chose ayant trait à des marchandises de qualité inférieure.
4. — Golfe d'Asie — Lettre grecque — Règle obligatoire.
5. — Note — Inflammation d'une membrane de l'œil — Fleuve.
6. — Ressemble comme deux gouttes d'eau au cinq (2) — Union morale.
7. — Conjonction — Partie courbée en arc.
8. — Vanité — Fait bombance.
9. — Doctrine mystique — Note.
10. — Exclamation — Gendre de Mahomet.
11. — Préposition — Vendre.
12. — Argile de couleur — Troupes de choc — Large.

Solution des mots croisés n° 21

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	I	R	O	I	R	■	I	R	I	S	E
2	I	C	O	G	L	A	N	S	■	C	O	R
3	T	E	L	L	■	G	A	S	C	O	N	S
4	O	L	L	I	E	R	G	U	E	S	■	E
5	N	U	■	O	R	E	E	■	R	A	T	S
6	N	I	D	■	A	M	O	R	C	E	S	■
7	E	■	E	■	T	E	N	■	E	D	E	N
8	R	A	F	L	O	N	S	■	A	R	T	A
9	■	M	A	■	■	T	■	V	U	E	S	■
10	D	U	I	T	E	■	A	I	X	■	E	S
11	I	R	T	Y	C	H	■	R	■	R	■	O
12	T	E	■	R	U	I	N	E	R	E	N	T

Le Directeur : **Jean SAUMONT** — **Imp · G. Taupin & Cie — Hanoi**

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

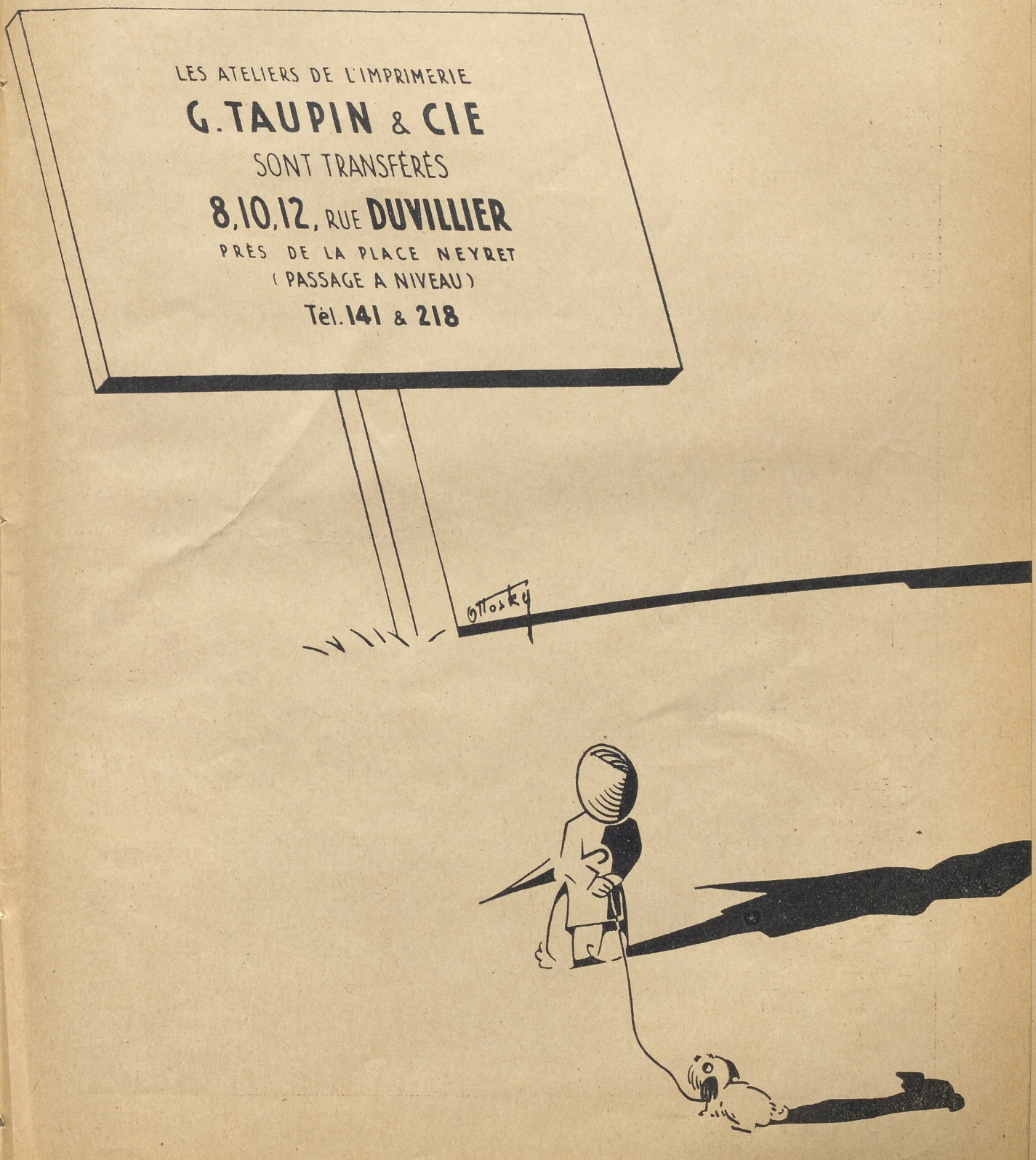

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LOTERIE INDOCHINOISE

Université Côte d'Azur. Bibliothèques